

AUJOURD'HUI

## LA MODE



Peu de changements notables dans cette mode française que reporters et spécialistes sont allés voir à Paris récemment, mais des couleurs vives, de l'exotisme et un goût marqué pour tout ce qui s'appelle rayures. Comme chez Nina Ricci qui affectionne le bleu, rouge et... jaune.

— page D 3

## LES POSTES

Les négociations reprennent ce matin aux Postes et les deux parties semblent enfin prêtes à aborder les clauses majeures, car, après dix jours de grève, on n'a résolu que les questions qui auraient dû être réglées il y a plusieurs mois.

— page C 1

## ECONOMIE & FINANCES

### Stagnation du pouvoir d'achat des Québécois

Le pouvoir d'achat des Québécois demeure stationnaire jusqu'à l'an 2000, le taux de chômage provincial ne baissera que graduellement au cours du prochain quart de siècle, malgré la faible croissance démographique et, au tournant du siècle, la caisse du Régime des rentes du Québec sera complètement à sec.

Telles sont les grandes conclusions d'une analyse actuarielle que vient de rendre publique le Régime des rentes du Québec.

En rendant compte de cette analyse, Jean Poulain précise que les actuels sont des spécialistes plus réservés dans leurs projections que les économistes.

Ils fondent leurs sombres prévisions sur la constatation suivante: le Québec est appelé à freiner le rythme de son économie à cause du ralentissement de sa croissance démographique.

Au cours des cinq prochaines années, le PPB (Produit provincial brut) n'augmentera que de 3,6 p. cent par an, contre 5,4 p. cent antérieurement, et ce taux tombera à 2,25 p. cent vers l'an 2000.

— page C 2

## SOMMAIRE

Arts et spectacles : D 14, E 1 à E 6  
Bandes dessinées : D 14  
Cinéma : D 14  
Décès, naissances, etc. : F 15  
Economie : C 2 à C 11  
Etes-vous observateur ? : D 14  
Horoscope : D 2  
Informations étrangères : F 1  
L'enseignement à distance : A 7  
Les mots de notre langue : D 11  
Médecine d'aujourd'hui : D 8  
Mon oeil sur Montréal : D 4  
Mots croisés : F 9  
Page des lecteurs : A 5  
Petites annonces : E 8 à E 10, F 2 à F 14  
Ploisance : F 11  
Radio et télévision : C 14  
Sports : B 1 à B 12  
Vivre aujourd'hui : D 2 à D 8

# Évaluation: les hausses frappent les résidences, mais non les commerces

par Florian BERNARD

Le principal objectif de la Communauté urbaine de Montréal, lors de sa création, était de mieux répartir les richesses et de faire absorber par les commerces et les grandes entreprises une part plus importante du coût des services. Cet objectif avait été exprimé à la fois par l'ex-ministre des Affaires municipales, le Dr Robert Lussier, et par le président du comité exécutif de la CUM, M. Lucien Saulnier.

Or, depuis cinq ans, c'est exactement le contraire qui s'est produit. Les chiffres le prouvent. Le petit contribuable foncier — propriétaire d'une maison unifamiliale — est toujours celui qui absorbe la plus lourde partie des coûts de la CUM (grâce au jeu des évaluations) tandis que les grandes entreprises ne versent pas davantage qu'elles ne versaient en 1970 pour les coûts du gouvernement métropolitain.

Le rôle d'évaluation de la CUM in-

diqué en effet que l'évaluation foncière du secteur commercial a connu une baisse de \$105 millions depuis 1971 tandis que le secteur résidentiel a subi une hausse de \$297 millions en un an seulement!

Ces chiffres tiennent compte, bien entendu, des nouvelles constructions ou, le cas échéant, des démolitions. On se demande alors si seulement le secteur résidentiel aurait connu de nouvelles constructions. Or, depuis 1971, on a vu surgir dans le ciel de Montréal plusieurs chantiers commerciaux importants, notamment Place Desjardins. Comment expliquer, alors, que l'évaluation globale du secteur commercial ait connu une diminution depuis 1971?

En fixant à \$1.25 le taux de taxe par \$100 d'évaluation, ceci veut dire que la CUM a réduit de \$1,300,000 la contribution du secteur commercial et a augmenté de \$3,712,000 celle du secteur résidentiel. En d'autres termes, le propriétaire d'une maison unifamiliale a vu ses taxes augmenter d'année en année tandis que celles du secteur commercial se stabilisaient. Les petites propriétés résidentielles ont en effet dû subir des hausses d'évaluation variant de 20 à 60 p. 100 tandis que l'évaluation des grandes entreprises et des commerces profitait d'une baisse depuis 1971.

Il faut préciser que les immeubles évalués à plus de \$100,000 sont frappés d'une surtaxe depuis 1971. Cette surtaxe est prélevée sur l'excédent de la valeur de \$100,000. Il est entendu,

dans ces conditions, que si la valeur globale de l'évaluation augmente dans un secteur ou dans l'autre, la CUM touchera des revenus accrus provenant de cette surtaxe. Or, depuis 1971, seul le secteur résidentiel a connu une hausse d'évaluation.

### L'évaluation des commerces

Voici par exemple, telles qu'elles apparaissent au rôle de la CUM, les évaluations de certaines grandes corporations situées sur le territoire métropolitain:

Corporation	Evaluation en 1970	Evaluation en 1974
Bell Canada	\$ 5,517,600	\$ 5,517,600
Gas Métropolitain	\$ 3,670,000	\$ 3,427,000
Imperial Tobacco	\$ 695,000	\$ 695,000
Miron & Frères	\$16,005,000	\$16,001,200
Canada Packers	\$ 3,152,000	\$ 2,859,300
Sherwin Williams	\$ 1,860,000	\$ 1,830,000
Château Champlain (terrain seulement)	\$ 1,875,000	\$ 1,875,000

Ainsi, on se rend compte que les sept corporations citées plus haut ont conservé la même évaluation foncière qu'en 1970 (année de création de la CUM) ou, le cas échéant, ont profité d'une baisse importante.

### Le petit propriétaire

L'analyse du rôle de la CUM indique également qu'il y a de profondes inégalités dans le secteur résidentiel. En effet, les résidences à revenus, c'est-à-dire les tours d'habitation ne connaissent qu'une faible hausse d'évaluation tandis que les propriétés unifamiliales subissent des augmentations moyennes de 35 p. 100 et même davantage.

A titre d'exemple, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce où la richesse côtoie la pauvreté, les maisons d'appartements multiples (12 logements et plus) n'ont connu qu'une hausse d'évaluation de 1.4 p. 100 tandis que les maisons unifamiliales subissaient une hausse de 35.3 p. 100 de 1974 à 1975.

Même phénomène dans le quartier  
Voir EVALUATION, page A 6

## 60-70: une décennie dévastatrice

### il était une fois Montréal

La décennie 1960-1970 a été la plus dévastatrice de toute l'histoire de Montréal au chapitre des démolitions et du foisonnement des projets immobiliers.

On y a en effet détruit quelque 17,000 logements, dont près de la moitié étaient situés dans le centre-ville, notamment dans les quartiers populaires.

Les logements démolis étaient de grands édifices à loyers modiques qui ont été remplacés par des grat-

te-ciel aux appartements plus petits et plus chers.

Si bien, qu'on pouvait parler d'une "crise du logement" à Montréal dès 1970.

Toutes ces données et bien d'autres encore, Jacques Benoit les a tirées d'une étude détaillée menée par le Service d'urbanisme de Montréal en 1970.

Etude que les autorités municipales n'ont jamais daigné rendre publique.

Comment Montréal est-il devenu

ce petit New York où chaque jour il est plus pénible de vivre et de supporter la laideur envahissante?

La responsabilité en revient en majeure partie, justement, aux autorités municipales qui, au lieu de planifier l'aménagement, encourageaient la spéculation sur les quatre coins du monde.

Selon l'architecte Jean-Claude Marsan, le concept d'urbanisation implique la ruée du commerce, des loisirs et de l'administration vers les centres-villes, et les promoteurs

immobiliers de tout poil n'attendent pas des cartes d'invitation pour en profiter.

Mais alors qu'à Vancouver et Toronto, cette transformation est réglementée de façon très stricte depuis deux ans, Montréal n'a rien fait qui vaille.

Mais il n'est pas trop tard pour se mettre à la tâche, affirme l'architecte Michael Fish.

Et tel un général devant ses cartes d'état-major, il propose une stratégie. — pages A 8, A 9

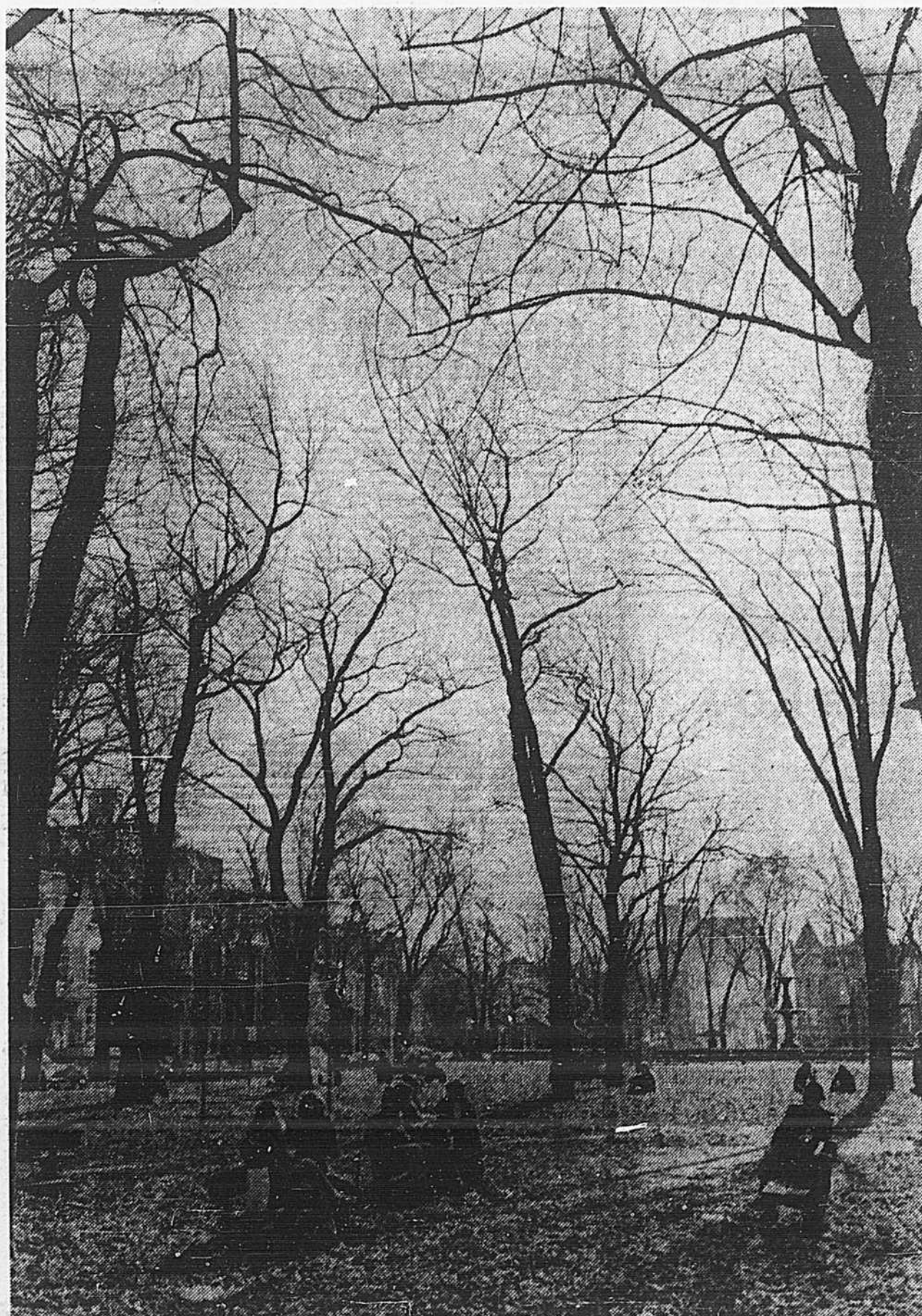


photo Michel Gravel, LA PRESSE

### Ces rumeurs de neige...

Octobre tire à sa fin et les Montréalais attendent l'hiver de pied ferme. Mais le soleil d'automne ne semble nullement enclin à s'effacer, même si les arbres ont été dépouillés de leurs feuilles. Aussi, les citadins étaient nombreux hier à profiter des derniers rayons pour se réchauffer sur les bancs publics. Assis sous un ciel radieux, au milieu des feuilles mortes, ces Montréalais ont dû trouver les premières neiges aussi lointaines que les rumeurs de la ville.

## Saguenay: cas de maladie mentale à cause du mercure?

par Huguette LAPRISE  
envoyée spéciale de LA PRESSE

TORONTO — Quelques cas d'idiotie congénitale qui seraient les conséquences directes d'une intoxication par le mercure chez les mères auraient été décelés dans la région du Saguenay.

De sources dignes de foi, nous avons appris que les causes de ces déficiences mentales étaient suffisamment obscures et troubles pour que le ministre des Affaires sociales ait jugé bon de les étudier de façon plus particulière.

Deux hypothèses semblent se présenter aux spécialistes, médecins et toxicologues. Ou ces enfants sont le fruit de mariages consanguins — les mariages consanguins seraient élevés dans cette région — ou ils sont victimes de l'empoisonnement par le mercure provenant du poisson contaminé que la mère aurait mangé pendant la grossesse.

Il a été impossible d'obtenir auprès du ministère des Affaires sociales, des détails sur ces recherches, pas plus que sur le nombre de cas. Il semble que ces cas de déficience mentale se retrouvent principalement dans des villes et villages sis au bord du Saguenay, entre Tadoussac et Chicoutimi, notamment Chicoutimi-nord, Sainte-Ulger, Sainte-Rose-du-Nord, Anse Saint-Jean, Petit-Saguenay.

Rappelons qu'en 1972, le gouvernement du Québec a interdit la pêche commerciale (particulièrement celle de la crevette) dans la rivière Saguenay. En adoptant cette politique, le gouvernement avait, alors précisé que la consommation humaine des pois-

sons de la rivière était dangereuse pour la santé à cause d'une trop forte contamination par le mercure. Jamais la dimension réelle du problème n'a été révélée.

La plupart des fonctionnaires du gouvernement se sont toujours contentés — tout en refusant de rendre publics les rapports — de dire qu'il était inutile d'alarmer la population.

Des études complètes ont été faites sur la pollution par le mercure des cours d'eau de tout le Canada par Environnement Canada.

Par exemple, dans le Saguenay, "la teneur en mercure des crevettes peut monter jusqu'à 7.6 parties par million (ppm). Celle des truites varie entre 1 et 3.5 ppm. Pour les poissons que consomme l'ensemble de la population, la norme par exemple, le taux de mercure varie entre 0.02 et 0.2 ppm."

On est en droit alors de se demander quel était le degré d'intoxication de certains Saguenéens quand le gouvernement a mis fin à la pêche à la crevette.

La source principale de pollution par le mercure de la rivière Saguenay est l'usine de chlore et de soude caustique de l'Alcan à Arvida, qui est située au bord du Saguenay, beaucoup au nord de Chicoutimi. Il y a eu également dans le passé l'usine de pâtes et papier Park Brothers de Kénogami qui, jusqu'en 1970, utilisait aussi du mercure. Au cours des trois dernières années, selon un rapport d'Environnement Canada, l'Alcan a acheté 36 tonnes de mercure et elle est incapable d'expliquer la perte de 26 de cette

Voir MERCURE, page A 6

## L'ESPAGNE

Pendant qu'agonise le chef de l'Etat, l'Espagne reste dans les faits sans gouvernement, toute l'attention se portant sur les fréquents bulletins de santé émanant du palais du Prado. Mais Madrid ne pourra se permettre de remettre perpétuellement les dossiers "à la manana", nous signale Yves Leclerc, de la capitale espagnole. Des dossiers comme le Sahara espagnol par exemple. Ou encore la situation économique présente, déprimante.

— page A 6

## EN PRIMEUR

A compter d'aujourd'hui, LA PRESSE inaugure un service boursier unique au Canada. Vous pourrez en effet retrouver dans les pages boursières un graphique quotidien sur la performance des plus importantes valeurs industrielles inscrites à Montréal, Toronto et New York. Ce nouveau service a été mis au point grâce à la collaboration des Bourses de Montréal et de Toronto, par l'entremise de la Presse Canadienne.

— cahier C

# La troisième force serait un "nouveau vieux parti" Le PQ: des correctifs d'urgence pour un "gouvernement en sursis"

par Cyrille FELTEAU

Le dernier sondage CROP et l'avènement possible d'une troisième force politique au Québec ont grandement stimulé l'ardeur du Parti québécois et raffermi son espoir de remplacer, lors des prochaines élections, "le gouvernement en sursis" de Robert Bourassa.

Telle est la conviction qu'expriment hier le président du PQ, M. René Lévesque, et chef de l'Opposition, Me Jacques-Yvan Morin, au cours d'une conférence de presse tenue pour marquer le 2ème anniversaire de la formation de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale par le Parti québécois.

"Après plus de cinq années de pouvoir, déclare le PQ dans un communiqué émis à cette occasion, l'équipe Bourassa atteint un niveau sans précédent d'impopularité méritée. Le climat collectif est partout fait de malaise et de désenchantement. Le peuple québécois est en train de porter un jugement sans appel sur M. Bourassa. Son gouvernement semble déjà en sursis et dès l'occasion venue le tribunal démocratique rendra sa sentence. Elle sera amplement justifiée, croyons-nous, par l'une des pires performances de notre histoire politique.

M. Lévesque, qui était entouré des députés du PQ et de la plupart des membres du conseil exécutif de son parti, n'a pas caché sa satisfaction devant les résultats du dernier sondage CROP qui accorde 29 p. 100 du vote populaire au PQ, soit 5 p. cent de plus qu'au Parti libéral. "Depuis la dernière consultation d'opinion au printemps de 1974, dit M. Lévesque,



M. René LEVESQUE

nous avons accompli un pas énorme, passant de 18 p. 100 à 29 p. 100. Si l'on joint ce premier indice à ceux que l'on a pu remarquer ces derniers mois au cours de nos tournées dans le Québec, le gouvernement "plus ou moins en sursis" de M. Bourassa se trouverait, du point de vue de la popularité, dans une situation plutôt précaire, rappelant presque celle du gouvernement Barrette en 1960."

Le chef du PQ, tout comme Me Jacques-Yvan Morin, d'ailleurs, ne craint nullement l'avènement d'une troisième force: il l'appelle même, d'une certaine façon, tout en doutant de ses possibilités de création et en

affirmant qu'elle équivaudra à la réapparition d'un "nouveau vieux parti" sur la scène politique québécoise. Il ne voit pas non plus comment l'opinion de langue anglaise pourra se rallier à un tel mouvement, surtout si Jérôme Choquette en prend la tête.

A propos de la crise d'octobre de "l'insurrection appréhendée" dont on "fête" le cinquième anniversaire ce mois-ci, le leader du PQ se demande à quel moment M. Bourassa a dit la vérité: en 1970, lorsqu'il a signé la lettre rédigée par Ottawa, ou l'on mentionnait le danger d'un soulèvement armé au Québec, ou en septembre dernier, lorsqu'il a déclaré à un reporter de CBC qu'il ne croyait pas à un tel danger. Selon M. Lévesque, il est très difficile, avec M. Bourassa, de savoir à quel moment il dit la vérité. Reprenant le même thème, Me Morin a souligné que dès la reprise de la session, le 4 novembre prochain, le Parti québécois s'efforcera d'obtenir du Premier ministre du Québec des précisions sur cet important sujet.

"L'Assemblée nationale reprendra ses travaux dans quelques jours après un ajournement d'été qui s'est prolongé presque jusqu'en hiver", souligne-t-on dans le communiqué du PQ. "Le Parti québécois entend jouer à fond son rôle d'Opposition officielle en appuyant les revendications légitimes des citoyens et en aiguillant au maximum le gouvernement pour le pousser à mettre en oeuvre de toute urgence:

- 1) Un programme de relance économique susceptible de diminuer le chômage effarant qui s'annonce pour cet hiver, programme axé sur une accélération des travaux pu-

blics régionaux et la construction de logements sociaux et d'habitations au moyen de subventions pour les maisons neuves;

- 2) Une série de mesures destinées à pallier les failles du plan anti-inflationniste du gouvernement Trudeau et à en corriger les aspects les plus injustes et anti-sociaux. Le salaire minimum doit être porté immédiatement à \$3.00 l'heure et les pensions de vieillesse augmentées; le prix des aliments, des médicaments, de l'essence, du gaz et de l'électricité rigidement contrôlés de même que celui des loyers et de l'assurance, et les hausses récentes dans le transport en commun annulées. On devrait en même temps apprendre à taxer au maximum les gains de capitaux, particulièrement ceux qui proviennent de la spéculation foncière, et se décider enfin à indexer l'impôt sur le revenu des particuliers (car le Québec reste la seule province à ne pas le faire).

"Enfin et parallèlement, poursuit le PQ, le gouvernement doit mettre la main dans ses propres dépenses inutiles, à commencer par les excès qui se multiplient à la baie James comme aux olympiques.

"Nombre d'autres mesures, requises ou même promises depuis trop longtemps, devraient aussi sortir du néant; la loi sur l'urbanisme, le zonage des terres, la réforme de l'assurance-automobile dont le retard coûte chaque année des dizaines de millions aux citoyens. Et la formule Rand de même que l'urgence impérieuse d'un régime civilisé de sécurité au travail."

## Les "incidents regrettables"

# Mulroney fustige des supporteurs de Wagner

par Daniel MARSOLAIS

M. Brian Mulroney, candidat possible à la direction du Parti progressiste-conservateur n'a guère apprécié les incidents qui ont marqué le choix de certains délégués du Québec en vue du congrès à la chefferie qui se tiendra du 18 au 22 février 1976 à Ottawa.

Invité à prendre la parole hier soir lors d'un dîner-causerie organisé par l'Association progressiste-conservatrice du comté de Notre-Dame-de-Grâce, l'ancien membre de la Commission Cliche a vigoureusement dénoncé "ceux qui essaient de fermer la province de Québec aux autres candidats" en plus de recommander la sévérité de la direction de l'Association progressiste-conservatrice du Québec à l'endroit de ceux qui sont responsables de ces incidents.

On sait que certains "incidents regrettables" ont marqué les assemblées de choix de délégués dans quelques comtés de la région de Montréal. Des supporteurs de M. Mulroney, lequel, répétons-le, n'a pas encore fait connaître officiellement ses intentions, auraient en effet été malmenés par des partisans de M. Claude Wagner.

Le président de l'Association du comté de Mercier aurait même battu à coups de poings un militant favorable à M. Mulroney en plus d'écartier des bulletins défavorables au candidat Wagner.

Condamnant vigoureusement ces gestes "qui sont de nature à discréditer le parti", M. Mulroney a demandé à l'association québécoise du PC de prendre toutes les mesures qu'elle jugera nécessaires pour s'assurer que tous les candidats à la chefferie puissent rencontrer et consulter les délégués du Québec afin d'obtenir leur appui lors du congrès de leadership. "C'est ainsi que l'on procède à cette règle devrait être condamnée et dénoncée comme étant une fraude", a-t-il ajouté.

M. Mulroney ne croit pas en effet que le Parti progressiste-conservateur puisse prendre le pouvoir sans l'appui du Québec.

"En 1957, a-t-il dit, cette théorie a connu un certain succès au sein du PC. J'ai lu dans les journaux que certains conservateurs étaient intéressés à l'appliquer lors des élections de 1973. Pour ma part je veux affirmer sans hésitation ou équivoque qu'une telle théorie est



M. Brian MULRONEY

inacceptable et doit être repoussée avec toute la vigueur et le talent à notre disposition."

Pour M. Mulroney, le PC doit former le prochain gouvernement, mais avec un appui substantiel et sérieux du Québec. "Le parti en a besoin, a-t-il ajouté, et le pays en a grandement besoin". Chaudement applaudi par l'assistance, qui était surtout composée d'hommes d'affaires anglophones et du président de Power Corporation, M. Paul Desmarais, Me Mulroney s'est ensuite attardé à dénoncer le gouvernement de M. Trudeau. Affirmant qu'il est temps que le PC cesse de détenir le monopole de l'opposition officielle à la Chambre des Communes, l'avocat Mulroney a déclaré qu'il y a de l'intérêt de la démocratie au Canada que cesse le règne libéral, celui du parti unique.

D'après lui, si les libéraux fédéraux ont pu garder le pouvoir ces dernières années, c'est qu'ils ont réussi à convaincre les Québécois qu'il n'y a au Québec que deux options politiques qui puissent être envisagées: le libéralisme et le séparatisme. Affirmant que c'est de fédéralisme et de séparatisme qu'il faut en réalité parler, M. Mulroney a accusé le Parti libéral fédéral d'avoir "traqué outrageusement le peuple québécois en lui laissant croire que seuls les libéraux peuvent lui assurer un avenir meilleur dans un Canada uni".

## LA MÉTÉO

Une crête de haute pression surplombe la province, assurant pour aujourd'hui un temps ensoleillé mais frais. Il fera beau demain également, sauf dans les régions du nord-ouest.

### à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum : 3 à 0 — Maximum : 7 Ensoleillé	Dégagé

### au Québec

REGIONS	Min. Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-3 / 1	Gén. ensoleillé	Nébulosité croissante
Outaouais	0 / 7	Gén. ensoleillé	Dégagé
Laurentides	0 / 7	Gén. ensoleillé	Dégagé
Cantons de l'Est	0 / 7	Gén. ensoleillé	Dégagé
Mauricie	-3 / 1	Gén. ensoleillé	Nébulosité croissante
Québec	0 / 7	Gén. ensoleillé	Dégagé
Lac-Saint-Jean	-3 / 2	Eclaircies graduelles	Ensoleillé
Rimouski	0 / 4	Ciel variable	Ensoleillé
Gaspésie	0 / 4	Ciel variable	Ensoleillé
Baie-Comeau	0 / 4	Ciel variable	Ensoleillé
Sept-Îles	0 / 4	Ciel variable	Ensoleillé

### au Canada

Province	Aujourd'hui	Min. Max.
Colombie Britannique	Averses	5 / 10
Alberta	Neige éparse	-6 / 5
Saskatchewan	Ensoleillé	-2 / 8
Manitoba	Neigeux	-3 / 8
Ontario	Ensoleillé	3 / 7
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	1 / 8
Nouvelle-Écosse	Dégagement	1 / 10
Île-du-Prince-Édouard	Neigeux	3 / 8
Terre-Neuve	Pluie	3 / 8

### si vous partez

Aux Etats-Unis	Min. Max.	Min. Max.	Min. Max.
New York	13 / 21	Chicago	7 / 12
Washington	15 / 24	S. Francisco	10 / 19
Boston	4 / 24	Miami	14 / 28

### Vers les capitales

City	Min. Max.	City	Min. Max.
Amsterdam	5 / 5	Londres	9 / 9
Athènes	19 / 21	Le Caire	16 / 26
Berlin	1 / 3	Lisbonne	16 / 19
Bruxelles	10 / 15	Madrid	14 / 19
Casablanca	17 / 24	Moscou	-3 / 1
Gènevè	3 / 5	Paris	6 / 8
Hong Kong	23 / 23	Rome	8 / 21
		Stockholm	10 / 11
		Sydney	18 / 20
		Tokyo	18 / 22
		Tunis	15 / 21
		Vienne	0 / 7
		Varsovie	6 / 9

### Vers les plages

City	Min. Max.	City	Min. Max.
Acapulco	25 / 31	Bermudes	23 / 27
Mexico	10 / 21	Barbade	21 / 29
		Nassau	24 / 31
		Rio de Janeiro	22 / 28

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE STEE, 100, rue Saint-Jacques, Montréal, H2V 1A5. Elle est la propriété exclusive de la Presse Stee. Toute réimpression ou utilisation sans autorisation est formellement interdite. Les droits de reproduction des journaux de LA PRESSE sont réservés. Toute réimpression ou utilisation sans autorisation est formellement interdite. Les droits de reproduction des journaux de LA PRESSE sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENTS	INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi \$1.40	REDACTION	285-7070
Lundi au vendredi \$1.25	EDITORIAL	285-7030
Samedi seulement 0.50*	PROMOTION	285-7100
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE	RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
par porteur: 13 \$26 \$52	PETITES ANNONCES	285-7111
Lundi au samedi \$16.80 \$33.60 \$67.20	Commandes	du lundi au vendredi: 9h à 17h
Lundi au vendredi \$15.00 \$30.00 \$60.00	Pour changer ou annuler	285-7205
Samedi seulement \$13.00 \$26.00	du lundi au vendredi: 9h à 16:30h	
par courrier:	GRANDES ANNONCES	
Lundi au samedi \$28.60 \$57.20 \$114.40	Détailants	285-7300
Lundi au vendredi \$21.45 \$42.90 \$85.80	National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Samedi seulement \$10.01 \$20.02 \$40.04	Carrières et professions, nominations	285-7320
*Minimum de 26 semaines	COMPTABILITÉ	
Côte-Nord, par avion, 0.50*	Grandes annonces	285-6892
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 15h).	Petites annonces	285-6901
		285-6911

## Dief aussi s'interroge sur la crise d'octobre

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'a aucunement l'intention de rouvrir le dossier sur la crise d'octobre 1970, quant aux raisons ayant motivé le recours à la Loi des mesures de guerre.

Telle est la réponse qu'a répétée mercredi, aux Communes, le président du Conseil privé, M. Mitchell Sharp, à une question posée par l'ancien Premier ministre conservateur John Diefenbaker.

Le député de Prince-Albert avait soulevé le fait que lors d'une émission spéciale du réseau anglais de Radio-Canada sur la crise d'octobre, en fin de semaine, le Premier ministre québécois Robert Bourassa et l'ancien ministre fédéral Eric Kierans ont déclaré qu'il n'existait pas alors de motifs suffisamment graves pour justifier le recours à cette loi spéciale.

Le président du Conseil privé a renvoyé M. Diefenbaker à la lettre adressée par le Premier ministre québécois au Premier ministre Trudeau, dans laquelle celui-ci demande l'aide du gouvernement fédéral pour éviter que la situation ne se détériore davantage. M. Diefenbaker est alors intervenu de nouveau pour signaler que c'était la première fois qu'un maire, en l'occurrence le maire de Montréal, et un Premier ministre provincial dictaient la politique du Canada.

L'ancien chef conservateur a ensuite demandé des précisions au ministre sur le rôle du "Centre stratégique d'opérations" dont parlait le reportage

## Un caucus créditiste sans Roy

QUEBEC (PC) — "Le Ralliement créditiste tiendra jeudi un caucus préparatoire à la reprise de la session" annonce dans un communiqué mercredi le député de Rouyn-Noranda et chef du parti, M. Camil Samson.

Il semble bien que M. Samson sera cependant le seul député présent à ce caucus puisque son collègue, M. Fabien Roy, député de Beauce-sud, a confirmé mercredi qu'il ne pourrait pas s'y rendre.

L'horaire de M. Roy comprend jeudi une visite à l'hôpital de St-Georges-de-Beauce pour un examen médical complet, a dit le député de Beauce sud lors d'une conversation téléphonique.

On sait qu'un "caucus" est une réunion de tous les députés d'une même formation politique.

Dans son communiqué, le chef du parti, M. Samson, précise que lors de cette importante réunion, "il sera question de la définition claire des responsabilités de chacun au sein du parti".

M. Samson souligne "qu'en plus des députés créditistes, plusieurs proches collaborateurs du parti seront présents."

Pour sa part, M. Roy a affirmé n'avoir pas été consulté sur le choix de la date de ce caucus.

On sait que la dissension marque depuis quelque temps les relations entre les deux seuls députés créditistes de l'Assemblée nationale.

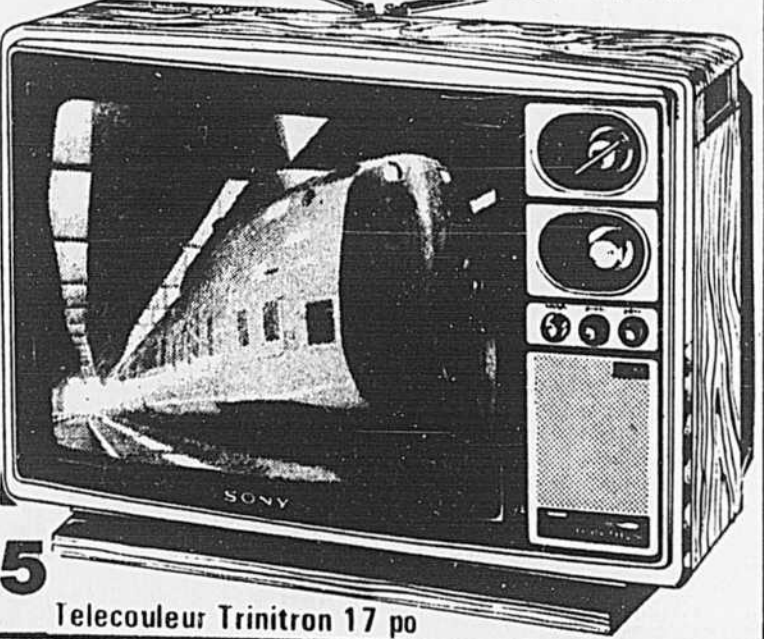
On présume que, seul au rendez-vous, M. Samson n'aura aucune difficulté à créer l'unanimité au sein de sa troupe.

# JAPAN ELECTRONIC CENTRE

## NOUVEAU!

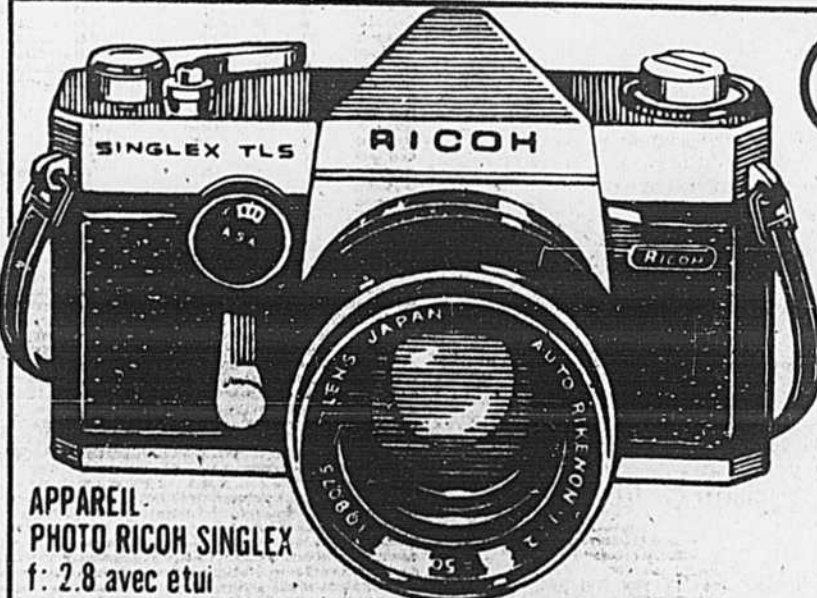
SIGNÉ SONY  
TÉLÉVISEUR KV-1740

Des images précises et très nettes grâce à la déflexion de grand angle 114°. Un nouveau téléviseur Sony muni des tout derniers perfectionnements. Quelques secondes après la mise en marche, on obtient des performances idéales grâce au bouton de réglage automatique, sans avoir à recommencer sans cesse le réglage des teintes et de la syntonisation. Des circuits transistorisés comprennent plusieurs IC pour des performances incomparables. Qu'un tel appareil soit garanti pendant des années ne surprend guère quand on considère la technique d'avant-garde de Sony, les commandes très simples placées à l'avant, la prise d'écouteur si pratique, les sonorités très pleines du haut-parleur monté vers l'avant et finalement, le coffret aux lignes si soignées, au fini noyer qui se marie si bien à tous les intérieurs.



PRIX DE SOLDE \$699<sup>95</sup>

Téléviseur Trinitron 17 po



## RICOH SINGLEX

UN APPAREIL SUPERBE!

Ce sont encore ceux qui s'y connaissent qui ont le mieux saisi l'excellence de cet appareil. Citation: "Il offre le mesurage derrière l'objectif et le mode reflex monoculaire et cela, à un prix qui ne gênera pas l'amateur sérieux dont le budget est serré."

Modern Photography

PRIX DE SOLDE \$199<sup>95</sup>

APPAREIL PHOTO RICOH SINGLEX f: 2.8 avec étui

Appareil reflex monoculaire 35 mm • Mesurage à travers l'objectif par cellule CdS • Obturateur à rideau métallique, B-1-1/1000 sec. • Mise au point par image micro-sectionnée.

# JAPAN CAMERA CENTRE

Ville d'Anjou, Montréal, 354-8800

Ville d'Anjou, Montréal, 354-0300

Le Carrefour Shopping Centre Laval, 688-6530

FACILITES DE CREDIT

Confiez la finition de vos photos à nos experts

CHARGEX

# Québec songe à limiter la hausse des loyers à 10 p. cent par année

par Pierre-Paul GAGNE  
de notre bureau d'Ottawa

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec songe à limiter à 10 p. cent le taux annuel maximum d'augmentation des loyers, mais aucune décision définitive n'a encore été prise en ce sens.

Aussi bien à la Régie des loyers qu'au ministère de la Justice, on doit admettre que rien n'a encore été fait pour donner suite aux propos fort optimistes tenus, la semaine dernière, par le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, lors de la rencontre fédérale-provinciale des ministres des Finances. Pire encore, le président de la Régie des loyers, Me Bernard Desjarlais, n'a même pas encore été consulté sur la question.

Comme on se souviendra, le ministre Raymond Garneau s'était empressé d'affirmer, vendredi dernier, que le Québec possédait une Régie des loyers qui pourrait facilement imposer la norme fédérale plafonnant les augmentations à 10 p. cent. M. Garneau avait également souligné que, en 1974, le pourcentage moyen des augmentations accordées par la Régie n'avait été que de 3 p. cent, ce qui constitue un pourcentage inférieur à la norme fédérale.

Mais, il ne faut pas oublier que ce pourcentage moyen de 3 p. cent ne s'est appliqué qu'à quelque 40.000 cas de locataires de la région métropolitaine qui ont formulé une plainte à la Régie des loyers.

## 500.000 autres cas

Qu'est-il advenu dans les quelque 500.000 autres cas? Quel est le pourcentage moyen des augmentations de loyer que ceux-ci ont acceptées?

À la Régie des loyers aussi bien qu'au ministère de la Justice, on affirme ne pas posséder de statistiques précises à ce sujet, mais on doit admettre que ce pourcentage d'augmentation pourrait bien avoir été d'au moins 15 p. cent par année au cours de chacune des deux dernières années.

Dans ce contexte, si le gouvernement décide d'imposer un taux maximum de 10 p. cent, il faudrait, de l'avis d'un fonctionnaire de la Régie des loyers, qu'il commence par amender la loi actuelle de façon à ce que celle-ci s'applique à tous les logements du Québec. Comme on sait, à l'heure actuelle, les logements construits depuis le 1er janvier 1974 échappent au contrôle de la Régie.

Deuxièmement, il faudrait que le gouvernement mette sur pied une sorte de tribunal servant à faire appliquer la norme de 10 p. cent et à statuer sur les cas spéciaux. À cet égard, on peut présumer que, dans bien des cas où des réparations majeures ont dû être effectuées au cours de l'année, le plafond de 10 p. cent ne pourrait pas s'appliquer. Faute de quoi, on s'en doute bien, de nombreux propriétaires pourraient décider de laisser aller leur propriété à l'abandon.

Troisièmement, la loi de la Régie des loyers telle qu'elle est formulée présentement continuerait de s'appliquer pour les locataires qui se plaignent d'une augmentation de loyer qu'ils jugent abusive même si celle-ci est inférieure à 10 p. cent.

## Opinions partagées

Un tel programme a-t-il la chance d'être appliqué avant le début de 1976?

Aussi bien au ministère de la Justice qu'à la Régie des loyers, on affirme que cela est fort possible, mais qu'aucune réunion formelle, au niveau des hauts fonctionnaires, n'a encore eu lieu à ce sujet.

De plus, estime-t-on, il faudrait, pour faire contre-poids à ce programme, en mettre un autre sur pied, ce dernier visant à inciter la construction d'habitations.

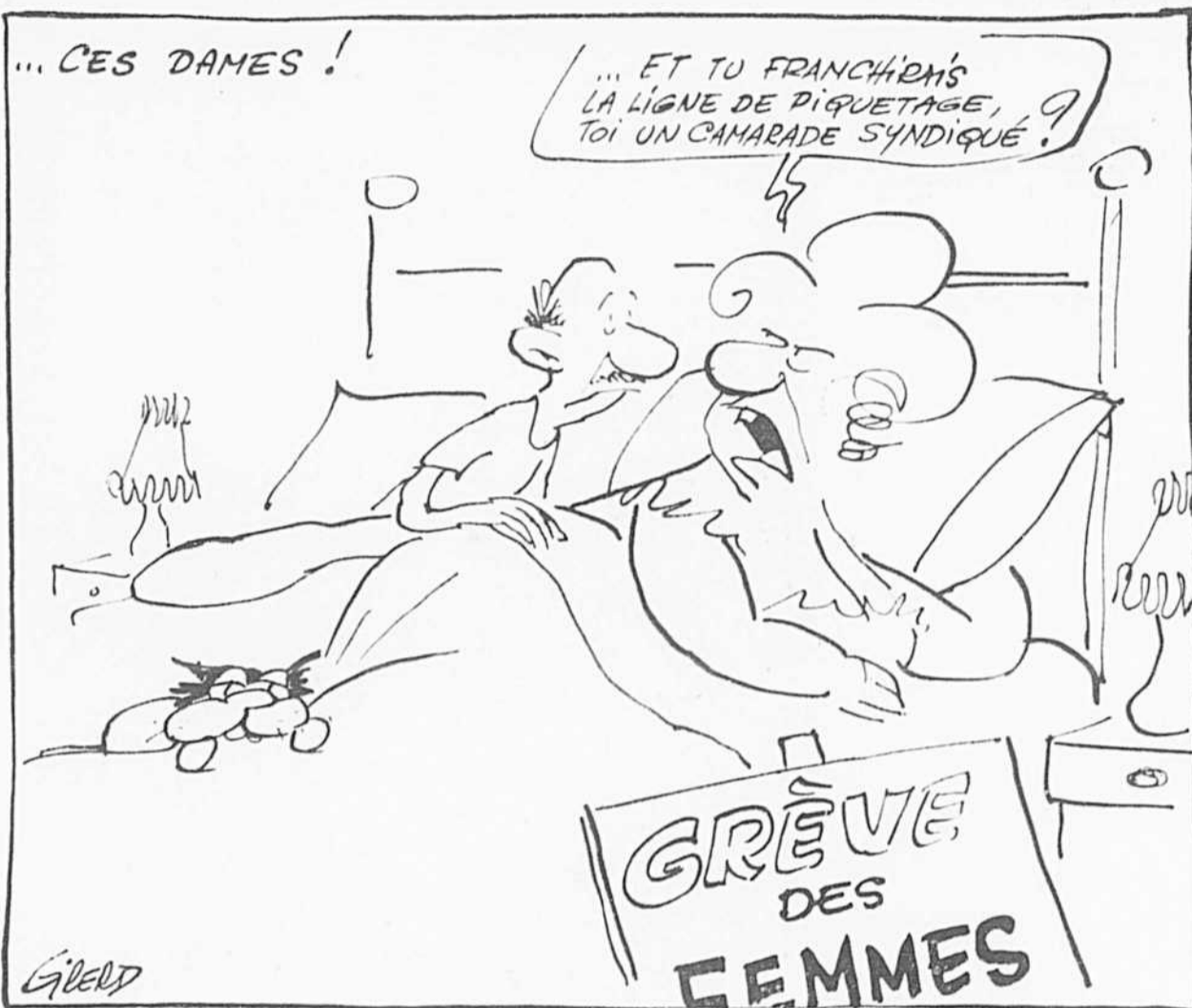
Reste que, pour l'instant, aucune décision définitive ne semble avoir été prise. Tout au plus, pense-t-on au ministère de la Justice, la question a-t-elle peut-être été abordée au cours

d'une réunion du cabinet et la solution du problème pourrait alors être annoncée ultérieurement (après la re-

prise de la session, mardi prochain) dans le cadre d'un programme plus général de lutte à l'inflation.

Entre-temps, un plafonnement de 3 p. cent de la hausse des loyers a été décrété par le gouvernement de Co-

lombie Britannique. Cette mesure anti-inflationniste s'appliquera à partir du 1er janvier 1976, mais le procureur général de la province, M. Alex Macdonald, a fait savoir que les avis de hausse émis à compter d'aujourd'hui devront respecter la nouvelle limite de 3 p. cent, qui se substitue au plafonnement actuel de 10 p. cent.



## La banlieue est indignée du taux actuel des taxes

par Florian BERNARD

Les Montréalais sont non seulement les contribuables les plus lourdement taxés des 21 villes les plus peuplées du Canada, mais les chiffres divulgués par LA PRESSE à ce sujet sont nettement en-dessous de la réalité.

Telle est l'opinion exprimée par le président de la Conférence des maires, M. Guy Descary, en soulignant que les chiffres qui viennent d'Ottawa accusent toujours un important retard.

Selon M. Descary, les contribuables de la CUM sont encore plus lourdement taxés que l'indique l'article de LA PRESSE, car de nouvelles charges leur ont été imposées au cours de la dernière année et d'autres augmentations les attendent le 15 novembre

prochain, lors de l'étude du budget 1975-1976.

Le maire Descary a déclaré que l'article de LA PRESSE, appuyé par des rapports de statistiques de source fédérale, a fait la preuve que le contribuable montrealais est, de tous les Canadiens vivant dans les centres urbains, celui à qui on demande davantage.

Il a ajouté que c'est là un triste championnat découlant du gigantisme engendré par la création de la Communauté urbaine. À ce propos, il est à souligner — comme l'a fait LA PRESSE — que les trois villes qui paient le plus lourdement leurs contributions au Canada sont celles qui sont devenues trois communautés ur-

aines, soit Montréal, Québec et Hull.

Pour les maires de banlieue, le temps est venu de réduire certains services et de vivre selon ses moyens. C'est d'ailleurs sur ce point que s'engagera le débat lors de l'Assemblée du budget, le 15 novembre prochain.

La banlieue divulguera alors le rapport d'un expert qui établira, en noir et blanc, que la CUM n'est plus capable de se donner certains services et qu'elle doit en restreindre d'autres, quitte à congédier du personnel. La Conférence des maires, forte de l'appui du ministre des Finances, M. Raymond Garneau, proposera également d'étendre sur une plus longue période le programme de travaux comme le métro et de fixer un calendrier des priorités.

## Grève le 11 novembre des contremaîtres de Montréal

Le syndicat des 400 contremaîtres de la ville de Montréal (CSN) ont voté hier, dans une proportion de 89 p. cent pour déclencher la grève le 11 novembre prochain. L'avis de grève a été envoyé au ministère du Travail, ajoute un communiqué du syndicat.

"On sait que les contremaîtres de la ville de Montréal ont tenté

par divers moyens de pression d'amener la ville à négocier, ajoute-t-il. Le maire Drapeau s'est entêté et a préféré recourir à d'injustes mesures disciplinaires plutôt que de négocier. C'est avec une participation de près de 95 p. cent que les contremaîtres ont répondu au maire Drapeau."

## La marmite saute pour les cuistots de LG-2

par Jules BELIVEAU

Les cuisiniers de LG-2 et de quelques camps satellites, membres de l'Union des opérateurs de machinerie lourde (FTQ), ont procédé hier matin à un arrêt de travail, obligeant les employés du personnel de cadre de leur employeur, la compagnie Crawley & McCracken, à préparer eux-mêmes le déjeuner de la majorité des travailleurs de la construction de la Baie James.

La situation est toutefois redevenue normale dans les cuisines de la Baie James au cours de l'après-midi d'hier, après que les quelque 600 ou 700 cuistots et travailleurs de l'entretien ménager de LG-2 et des autres camps du territoire eurent obtenu l'assurance de leur employeur que ceux d'entre eux ayant accompli 60 jours pleins de service à son emploi obtiendront la rétroactivité entière de ce qui aura été négocié dans leur prochaine convention collective de travail.

Il y a près de trois mois que les cuisiniers et les travailleurs de l'entretien ménager de la Baie James sont sans contrat, la dernière convention collective ayant expiré le 31 juillet dernier. L'insatisfaction des membres du syndicat, qui a eu pour effet de débrayer éclair d'hier, vient du fait que les négociations en vue du renouvellement de leur convention collective n'ont, pour ainsi dire, pas en-

core été amorcées, et qu'ils se sentent eux aussi menacés par les mesures anti-inflationnistes du gouvernement fédéral.

Un porte-parole de la Société d'Énergie de la Baie James (SEBJ) a toutefois indiqué hier que les négociations entre le syndicat et la Crawley & McCracken devraient finalement reprendre lundi prochain.

Des membres du syndicat se sont plaints depuis quelques temps de la reprise tardive de ces pourparlers. L'employeur a toutefois fait valoir qu'il ne pouvait rencontrer les négociateurs syndicaux avant de connaître l'identité exacte de son interlocuteur, la CSN ayant tenté ces derniers temps d'arracher à l'Union des opérateurs de machinerie lourde le certificat d'accréditation qu'elle détenait au nom des cuisiniers et des travailleurs de l'entretien ménager de la Baie James.

Après que la CSN eût toutefois déclaré forfait au début du mois et qu'elle eût décidé de ne pas prévaloir de son droit d'appel de 10 jours, des syndiqués commencèrent à reprocher à leur syndicat de ne se montrer guère empressé de se présenter à la table de négociation, d'autant plus que c'est à la demande de ce dernier qu'une rencontre avec l'employeur prévue pour cette semaine a été reportée à la semaine prochaine.

**Liquidation de fabricant TABLES DE BILLARD**

ORD \$359.95  
SPECIAL \$197.50  
Valable jusqu'au 30 octobre 1975

**Le Centre du Billard de Montréal Inc.**  
7111, rue Saint-Denis (angle les 13es)  
274-2457

• Construction en acier • Pieds de section transversale • Patins nivelateurs • Couvre-tapis • Coussins de gomme résine • Fini veiné noyer • Offerte avec jeu de boules, 2 queues, adaptateur d'appui triangulaire, craie et feuillets explicatifs.  
Grandeur: 4' x 8'. Payez et emportez. Pour un temps limité

**exclusif à Montréal**

**UNE COLLECTION UNIQUE DE MEUBLES CONTEMPORAINS AVEC DISTINCTION EN BOIS EXOTIQUE, CUIR, CERAMIQUES, CUIVRE**

**BONDI 5610 PARÉ** En semaine 9 h - 5 p.m.  
Vendredi 9 h - 9 p.m.  
Samedi 9 h 30 - 5 p.m.

735 6122

**POUR UNE CHAUDE ÉLÉGANCE**

Soulier de cuir tauve à semelle crêpe chaudement doublée de fourrure. Haut talon compensé. Semelle antidérapante. Talon et empeigne en cuir grené. Empeigne ornée d'une double couture centrale.

\$43

**F.X. LA SALLE**  
Galeries d'Anjou — Carrefour Laval — Place Versailles

# éditorial

la presse

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN  
président et éditeur

JEAN SISTO  
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information  
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

## Les mesures de guerre: 5 ans après

Cinq ans après les événements tragiques d'octobre 1970, un assez grand consensus semble se dégager chez les commentateurs pour condamner le recours qu'on fit alors à la loi des mesures de guerre.

Après coup, c'est peut-être un peu facile. Il est bien évident, maintenant qu'on sait que les felquistes n'étaient qu'une poignée, qu'on n'aurait pas eu besoin de pouvoirs aussi exorbitants pour mettre fin à la crise. Mais, à l'époque, la situation n'était pas aussi claire qu'on peut le prétendre aujourd'hui.

J'avoue, en tout cas, que personnellement, à l'époque, je n'avais pu me faire une opinion ferme sur l'opportunité ou non de mettre en veilleuse les libertés civiles au Québec. Je n'étais pas assez convaincu, de toute façon, de l'erreur des gouvernements, pour dénoncer carrément cette initiative.

On est peut-être porté trop facilement à oublier le climat qui régnait alors au Québec et particulièrement à Montréal. Des bombes, on était passé aux enlèvements. Des rumeurs circulaient voulant que des assassinats sélectifs se préparaient qui allaient constituer la prochaine étape.

Le FLQ donnait une impression de force. Au

moment où on le traquait pour l'enlèvement du diplomate Cross, il déjouait tous les calculs en s'emparant du ministre Pierre Laporte. Ses communiqués laissaient croire qu'il disposait de plusieurs cellules, toutes bien armées et décidées à multiplier les coups de force.

La police paraissait aller nulle part dans ses recherches. On pouvait l'estimer déborder. Et, pendant ce temps, grâce à son habileté à mêler toutes les questions, à exploiter tous les préjugés, le FLQ se gagnait visiblement des sympathisants. On n'a qu'à se rappeler l'assemblée tenue la veille même de la proclamation des mesures de guerre au Centre Paul-Sauvé où 3,000 personnes acclamaient Vallières et Gagnon et scandaient FLQ, FLQ, FLQ. Des débrayages d'étudiants s'organisaient comme témoignages d'appui au manifeste et aux objectifs du groupe terroriste.

Bien sûr, toujours après coup, on peut minimiser l'importance de ces gestes de solidarité. Ils étaient le fait de petits groupes, somme toute. Mais n'auraient-ils pas pris de l'ampleur si on ne les avait pas étouffés dans l'oeuf immédiatement en faisant un crime de l'appartenance au FLQ et de toute sympathie ouvertement manifestée à son égard?

D'accord, il apparaissait nettement exagéré de parler littéralement d'insurrection appréhendée, mais avait-on tout à fait tort de craindre l'éclatement de graves désordres civils? Je n'en suis pas si sûr. Quoi qu'il en soit, l'arrivée un peu plus tôt de l'armée avait été, en général, accueillie avec beaucoup de soulagement. Et la proclamation des mesures de guerre, qui accordait à la police des armes de combat beaucoup plus efficaces, a rassuré encore davantage la population.

On peut parler peut-être d'erreurs d'appréciation, de travail policier inadéquat, d'un manque sérieux d'informations vérifiées au niveau des différents gouvernements, mais il était difficile de proclamer avec une certitude absolue, à l'époque, que la gravité de la situation ne justifiait pas la restriction des libertés civiles.

La seule chose qui est apparue assez vite évidente, c'est qu'on a alors commis des fautes inutiles dans l'application de la loi. On a arrêté d'un seul coup plusieurs centaines de personnes. Plusieurs de ces arrestations ont paru nettement arbitraires ou folichonnes. De plus, on a appréhendé des gens de façon brutale, ne leur permettant pas d'aviser leurs proches de ce qui leur arrivait.

Il y a eu également plus grave. On a gardé bien des innocents en prison plusieurs jours sans leur poser une seule question. On n'avait pas le temps de les interroger. Et plusieurs ont perdu leur emploi parce que leur nom avait été mêlé à cette histoire du FLQ.

Il était relativement aisé de déceler ces fautes dans l'application de la loi des mesures de guerre dès octobre 1970. On n'avait pas besoin d'un recul de cinq ans pour se former une opinion là-dessus. Mais, je répète que les données qu'on possédait alors ne permettaient pas facilement d'adopter une attitude aussi critique face à l'invocation elle-même des mesures d'exception.

Il est bon de rappeler, toutefois, que le premier ministre Trudeau avait justifié son geste en disant qu'il n'y avait dans les statuts du pays aucune autre loi que celle des mesures de guerre pour arrêter la menace du FLQ, et qu'il s'était engagé à en présenter une qui serait plus appropriée à des situations du genre. On se doit de souligner que cette promesse, qui avait aidé bien des esprits perplexes à se réconcilier avec les mesures de guerre, n'a toujours pas été tenue.

Vincent PRINCE

## bloc-notes

### Impasse tragique au Liban

La crise libanaise se transforme en véritable tragédie. L'affrontement paraît irrationnel à première vue. Comment expliquer que des communautés chrétienne et musulmane aient pu vivre si longtemps en bons termes et que, tout à coup, en avril dernier, rien ne va plus et la situation n'en finit plus de se dégrader depuis? Y a-t-il un chef d'orchestre d'embuscade quel que part? Faut-il croire à l'action d'une "cinquième colonne" dans le pays?

Les hypothèses abondent et une infinité de questions se posent. Qui pousse les factions les unes contre les autres? Qui participe aux combats? D'où viennent les armes?

Nous savons que chaque parti politique dispose de miliciens plus ou moins rompus aux techniques de la guérilla urbaine. Nous savons aussi que deux grandes organisations paramilitaires de caractère confessionnel se trouvent sur un pied de guerre. Il s'agit des miliciens socialistes du m u s u l m a n Kamal Joublat et des phalangistes nationalistes du chrétien Pierre Gemayel. Nous savons enfin qu'environ 350,000 Palestiniens vivent au Liban et que, de ce nombre, quelque 30,000 sont armés (surtout par la Libye et la Syrie) et ne se gênent pas, dit-on, pour se promener dans les rues avec un fusil ou une mitraillette à l'épaule.

Il ne fait aucun doute que les miliciens se trouvent de plus en plus entraînés dans des escarmouches de rues et de ruelles, et il se peut fort bien que des éléments palestiniens se mêlent aux miliciens musulmans et les politisent à blanc. Quant à l'armée, elle se trouve coincée entre les deux adversaires et ne peut rien faire du fait que les musulmans s'opposent

à son intervention la jugeant composée d'éléments en majorité chrétiens.

Puisqu'il est de plus en plus question d'un chef d'orchestre invisible et maléfique, certains croient le voir du côté palestinien. D'autres le voient plutôt du côté syrien. Une rumeur effrayante veut que Damas cherche à profiter du désordre pour provoquer un partage du Liban: partage qui aurait pour effet de lui céder les régions montagneuses où prédominent les éléments chiites de la population, ainsi que la partie sud du pays d'où pourrait être déclenchée éventuellement une nouvelle guerre contre Israël. L'hypothèse n'est peut-être pas aussi fantaisiste qu'elle paraît à première vue. Il y a deux semaines, le ministre israélien des Affaires étrangères a fait savoir qu'il n'excluait pas une intervention militaire de son pays si la Syrie s'avisait d'envahir le Liban sous prétexte d'y restaurer la paix. Ces sortes de déclarations sont indicatives.

Autre aspect du drame: les factions en présence poursuivent des objectifs mal définis. Les miliciens chrétiens font du nationalisme libanais: ils défendent l'unité du pays. Les miliciens musulmans feraient plutôt du nationalisme arabe, mais cette dernière hypothèse est jugée boîteuse. Les Libanais musulmans ont plutôt l'air engagés dans une lutte sociale. Ils se perçoivent comme appartenant à la classe dominée et ils auraient décidé de se séparer de la classe dominante, perçue comme étant chrétienne. La raison ne peut rien contre ce genre de simplification. Aussi, est-il à craindre que le Liban se trouve dans une impasse d'où il aura beaucoup de mal à se tirer.

Jean PELLERIN



## Vieux quartier historique défiguré

M. Yvon Lamarre, vice-président Comité exécutif, Hôtel de ville, Montréal.

Je vous sais gré de l'intérêt que vous portez à la conservation de l'aspect historique et architectural du carré St-Louis. Votre lettre exprime le désir de la ville de protéger ce patrimoine contre l'envahissement graduel de l'architecture moderne qui semble contraindre à toutes les données de l'esthétique et du bon goût. J'ai grandi et pratiqué ma profession dans le voisinage immédiat du carré St-Louis et y suis resté très attaché.

### HISTORIQUE

Contrairement à la croyance générale le nom de Saint-Louis évoque, non pas un illustre roi de France (Louis IX), mais une famille de ce nom établie "au sommet de la côte" et à laquelle cet espace vert servait alors de jardin. Ce voisinage devint bientôt le quartier préféré de la haute bourgeoisie canadienne-française. On retrouve parmi eux, les noms illustres d'alors, tels que l'honorable Raymond Préfontaine (au 300 carré St-Louis), ancien maire de Montréal et ministre de la Marine dans le cabinet de sir Wilfrid Laurier, l'honorable Honoré Mercier, Premier ministre de la province (au 3605 St-Denis) et dans le salon duquel le légendaire curé Labelle, son ami, disait la messe, lors de ses nombreux séjours à Montréal. Du côté est de la rue St-Denis, là où s'élevait maintenant ce sombre et laid édifice gouvernemental, auquel l'Association des architectes a décerné le prix "citron de l'esthétique", s'élevaient jadis deux magnifiques propriétés jumelles qui y avaient été construites par le sénateur Monk, pour lui-même et son gendre Ludger Duvernay. Ces deux résidences autonomes étaient quand

même jointes par une porte communicante, percée à travers la maçonnerie de la cave.

À la suite d'une querelle de famille, cette porte fut murée par le sénateur et chacun demeura chez lui "incommunicado". Ces deux résidences abritèrent plus tard l'école Aberdeen.

Je tiens ces intéressants détails d'un membre de la famille Mercier et de feu Léon Trépanier, ex-"leader" du Conseil municipal de Montréal, autorité en petite histoire de ce quartier et de la ville. Le docteur Albert Lesage, doyen de la faculté médicale de l'Université de Montréal et chevalier de la Légion d'honneur, habitait une splendide résidence, côté sud du carré, laquelle contenait, outre des boiserie précieuses, des verrières importées d'Italie.

La rue Laval était bordée de riches demeures parmi lesquelles on peut citer celle de la famille Desforges (côté ouest). Le maire Puyette habitait tout près de là. Emile Nelligan y a grandi et lancé son "Vaisseau d'or". On peut facilement imaginer que l'ombre de ces illustres personnages hante encore, la nuit, les abords du carré St-Louis (après que les "hippies" l'ont évacué!).

Voici comment je verrais le "modus operandi" de sa restauration:

1—Enlever de sa partie les trois scories ou amas informes de métal (du Vaillancourt peut-être) qui ont remplacé le monument d'Octave Crémazie. Ces masses de métal auraient peut-être leur place sur le site des Forges du Saint-Maurice, mais n'évoquent en moi aucun souvenir historique. Au fait, qu'est devenu le monument Créma-

zie? L'auteur du "drapeau de Carillon" avait pourtant droit de cité dans ce voisinage.

2—Badigeonner de peinture l'élu-cubation pornographique-joulesque du plus mauvais goût qui dépare le mur de brique de la dernière maison sud-est du carré et qui prétend être une lettre ouverte au maire Jean Drapeau.

3—Restaurer à son ancienne splendeur le vaste étang, dont le centre était relevé d'un magnifique jet d'eau à trois vasques surmonté d'une gracieuse statuette brandissant un trophée symbolique qui rappelait un peu la fontaine que domine le petit "Eros" au "Piccadilly Circus" de Londres. A Paris, comme à Rome ou à Vienne, la moindre petite place est décorée d'un monument ou d'une fontaine. Que sont devenus les nôtres? Pour une ville insulaire, Montréal est pauvre en fontaines publiques. Il ne faudrait quand même pas que cet étang devienne la piscine de tous les "hippies" du voisinage.

Cet endroit est présentement occupé par un terrain de jeux pour enfants en bas âge. Or, ces enfants, d'origine étrangère pour la plupart, n'ont que faire des évocations historiques et un carré de sable voisinant un carrousel et des barres fixes les amuseraient tout autant, le site en fut-il dans un autre endroit du quartier.

Voilà, en quelques phrases, mon cher monsieur Lamarre, ce que la ville pourrait faire à peu de frais, pour préserver et relever notre patrimoine historique.

Soyez assuré de mon entière collaboration, au cas où mes minces souvenirs historiques pourraient vous être utiles. Veuillez me croire,

Votre tout dévoué,  
Armand FORTIER  
D.D.S. F.I.C.D.

## Un travesti de la justice

C'est à la lecture d'un compte rendu détaillé de Pierre Schneider (Photo-Police 25-10-75) sur le meurtre de Lise Viel et l'acquiescement inexplicable mais honorable de son époux par un jury mixte de Drummondville que me revient à l'esprit un article que j'avais écrit et une causerie que j'ai faite, il y a quelques années, sur la vénérable institution du jury que des farceurs instruits cherchent encore à nous faire respecter à tout prix en l'afublant d'un nom ronflant: le tribunal du peuple souverain.

Les échos de ma voix furent alors imperceptibles même si j'avais cru, à l'époque, que mon expérience professionnelle pouvait donner un certain poids à ma démonstration: les médias se sont bien gardés d'en faire état, comme il arrive souvent quand on heurte de front des tabous établis et qu'on n'est pas, par surcroît, une vedette consacrée par nos élites. J'écris ceci sans acrimonie, même si des procès célèbres qui ont eu lieu chez nous ont donné à ma thèse une force de plus en plus probante; mais, qui se soucie vraiment au Québec de remédier à la maladie grave dont notre justice est atteinte?

Or donc, j'osais soutenir qu'il ne reste plus qu'un seul pays démocratique au monde où le jury a gardé un certain équilibre, une certaine respectabilité: c'est celui où il est né il y a plusieurs siècles avec l'avènement de la Grande Charte: la Grande-Bretagne.

En France, aux Etats-Unis, au Canada, pour ne citer que ces trois-là, où il s'est le plus altéré à l'usage, on assiste une fois sur trois à des acquiescements ou désaccords écoeuvrants qui réjouissent les criminels les médias d'information, une tourbe de prolétaires et ces élites dévoyées qui pullulent dans nos cénacles littéraires ou universitaires. On y pactise avec ferveur avec tous les marxistes qui font métier d'exploiter ce système bâtarde,

qu'on se garde bien d'utiliser dans les démocraties dites populaires, et qui devient un instrument propre à suborner témoins, juges et jurés eux-mêmes, en salissant du même revers le visage de l'Etat, du tribunal, de la police, des témoins honnêtes et de la vraie justice.

C'est lord Shawcross, ancien procureur général du Royaume-Uni, celui-là même qui représentait son pays au procès historique de Nuremberg (1946), qui disait devant la Commission Prevost que le jury s'avère aujourd'hui un instrument inefficace et pernicieux permettant à 30% des coupables d'échapper à un juste châtiment.

S'est-on interrogé s'il était démocratique ou tout simplement raisonnable d'exiger de douze citoyens un verdict unanime que les instances d'appel peuvent modifier à la majorité simple, ou même s'il est séant de croire que chacun d'eux possède assez de qualités ou de vertu pour décider à bon escient et en toute lucidité de l'innocence ou culpabilité d'un accusé?

S'est-on jamais posé la question de savoir si la passion, la peur, la timidité, l'influence du verbe ou sa sonorité, le préjugé, la mauvaise foi, la naïveté, la ruse, la corruption, le faux témoignage, n'ont pas joué un rôle déterminant dans un sens ou dans l'autre, suivant le climat de la salle... ou la sympathie ambiante?

La chose arrive dans deux procès sur trois aux assises du Québec et j'ai été plongé assez longtemps (35 ans) dans ce bain insalubre d'hypocrisie judiciaire pour en témoigner.

Pourquoi les auteurs des crimes majeurs sont-ils jugés par de simples citoyens qui doivent tous tomber d'accord, alors que les auteurs d'infractions moins graves sont jugés par des spécialistes? N'y a-t-il pas là une incongruité?

Qui s'est vraiment inquiété de la conduite infâme et combien fréquente de certains avocats indignes dont c'est le métier et le talent, mais avoir empêché le produit des

voies de leurs honorables clients avec bonne conscience, de fabriquer des preuves qui serviraient à ébranler la conviction honnête du jury? L'alibi, l'erreur d'identité, le déclenchement accidentel d'une arme à feu, sont les plus employés et les mieux réussis des trucs à succès à l'audience. Devant le tribunal, parfois obsequieux ou inquiet jusqu'à la servilité, le criminel et son procureur sont rois.

Et on s'en va répétant que ces motions ou requêtes dilatoires qui n'ont pas de sens et dont on abuse en la présence ou absence d'un jury ahuri ou inquiet, que ces règles de procédure à sens unique, comme la mise en garde, le refus de témoigner et le privilège de ne pas s'incriminer, permettent de ne pas s'incriminer, permettent de penser une saine justice.

Allons donc! L'opinion n'est pas dupe; elle devine que c'est grâce à cette parodie qui se déroule en série sous ses yeux que le nombre de criminels impunis croît à un rythme insensé et que notre société court à sa perte.

Nos organes de protection des droits de l'homme (ou de la canaille) ont été et demeurent nos pires ennemis, quoi qu'on en dise.

Quand aura-t-on le courage d'admettre que la sottise, le préjugé ou la naïveté du jury des assises est souvent incommensurable?

Quand osera-t-on proclamer cette vérité tragique et honteuse que dans le climat de fièvre qui règne au Québec depuis au moins dix ans, il est devenu impossible, devant un jury, d'obtenir l'unanimité à la condamnation d'un crime dit politique?

C'est vrai qu'on n'habite pas une province comme les autres; c'est tout de même désagréable et humiliant d'en convenir quand la passion ou le crétinisme étouffe la justice.

Il faut comprendre nos assassins de rayonner de joie; ils sont jugés par leurs pairs, avec tous les avantages que cela comporte et si ça ne marche pas, il restera une dernière ressource, monsieur Allmand!

C.-E. CANTIN  
Québec, le 23 octobre 1975.

## Faut construire Cacouna

A Monsieur Bourassa,  
Premier ministre du Québec.

La présente fait suite à la missive que nous adressions à l'honorable Guy St-Pierre récemment.

Au cours des sept derniers jours un quotidien new-yorkais publiant depuis 149 ans et dont l'autorité en ce qui a trait au transport maritime n'est plus à faire, nous annonçait coup sur coup:

a) La consolidation à Halifax des opérations des lignes Mitsui-Osk, K-Line, Japan Line, N. Y. K-Line et Yamashita-Shinnihon Line (Y.S. Line). On nous indique qu'un des facteurs déterminants de cette consolidation était la perspective de transborder 150,000 DWT d'amiante en provenance du Québec.

b) Le 4 septembre 1975, "Canadians Revive 'Gateway' Plan for East Coast Ports". En effet, Foundation of Canada et des partenaires américains et européens en collaboration avec le Gouvernement de la Nouvelle-Écosse investissent sous peu près d'un demi-milliard (\$500,000,000) pour un nouveau "terminal" et un parc industriel.

Nous ne voudrions pas jouer au prophète de malheur, loin de la notre enthousiasme est tout regaillard par votre déclaration d'avril, en ce qui a trait à l'urgence pour le Québec de se doter d'un port majeur de transbordement dont la vocation de "feeder" ne pourra que bénéficier aux ports du Québec, Montréal, la Voie maritime et au Québec tout entier.

Depuis deux ans, nous nous efforçons avec nos pauvres moyens du bord, sans doute politiquement faibles, de faire voir à tous les organismes gouvernementaux, par-gouvernementaux, corps intermédiaires, etc., l'urgence de ce besoin pour le Québec! Notre optimisme nous empêche de penser qu'il est peut-être trop tard et que le Québec ne constituera d'ici 5 ans que quelques piliers de ce pont qu'on appelle le "mini land-bridge" et qui en théorie (et rapidement en pratique) acheminera les marchandises des centres nord-américains

vers les "Gateways" de l'Amérique, Halifax, Prince Rupert, San Francisco et Chesapeake Bay.

L'économiste de la firme Kauf-feld & Associates, qui agit comme consultant pour le groupe I.T.T.C., est le même, qui en 1967 lors d'une étude pour le port d'Halifax écrivait:

a) "Ice breakers or no, even Montreal and Quebec importers and exporters will find it cheaper to use Halifax or British Columbia..."

b) Halifax doit escalader sa compétition commerciale jusqu'à un niveau où les autres ports ne pourront pas suivre...

c) La voie maritime du St-Laurent servira pour des courses en caïots...

d) "Plus important", ce système offrira pignon sur rue aux "Inter-continental Traders" dans le sens qu'ils y établiront leurs entrepôts, leurs systèmes de distribution, leurs lignes d'assemblage, leur "finishing" et y produiront (Halifax) une quantité de produits manufacturés et y développeront tous les services de "transit" pour tous les marchés nord-américains!

La présence d'investisseurs sérieux, toutes les études de rentabilité et de sélection complétées, la position géographique de Cacouna (7000 milles plus à l'intérieur du continent), la présence actuellement à l'échelle régionale de plus de 2 millions de tonnes à transborder, etc. nous laissent perplexes (pour ne dire que cela!) face à une quinzisième année d'études...

Nous croyons que le temps est venu et que nous devons prouver à nos amis d'Halifax qu'ils comptent sans le Québec s'ils croient que "The Seaway will serve for canoe races only".

De grâce, allons-y avant que nous manquions le bateau!

André BOURDEAU, président  
Paul LAFRANCE, député  
Yves GOUBOUT, maire  
J. André JONCAS, commissaire industriel



— Je crois que c'est votre Ulster qui vous fait souffrir.

## Bonheur et justice

Les Québécois, particulièrement les francophones, ont soif de bonheur et de justice. Car, depuis près de deux décennies, les choses économiques et sociales au Québec n'ont cessé de se détériorer.

Pour le petit peuple le bonheur se résumerait à corriger les inévitables suivantes: de moins en moins de chômage, que l'inflation soit jugée, que la justice soit administrée avec plus de bon sens afin que la population puisse vivre en sécurité, solutionner au plus tôt toutes ces grèves qui, comme une épee de Damocles, sont constamment suspendues au-dessus de la tête des ouvriers qui veulent eux aussi une juste part des bienfaits que la Providence accorde aux gens qui les méritent — et Dieu sait si les travailleurs du Québec en période d'inflation sont des citoyens aux prises avec des problèmes de quasi-famine et de privations de toutes natures.

Le bonheur des Québécois ne s'en trouverait que plus serain, si les interminables perturbations de tou-

tes sortes prenaient fin dans ce système scolaire si troublé du Québec (exemple: loi 22). Le bonheur des Québécois n'en serait que plus grand si les politiciens qui nous gouvernent cessaient une fois pour toutes d'être toujours en campagne électorale et se décidaient enfin de gouverner au profit des Québécois, en particulier les francophones qui sont, à ce que l'on dit, chez eux ici au Québec. Le bonheur des Québécois serait chose faite si les hommes politiques qui nous administrent, tant à Ottawa qu'à Québec cessaient de nous arracher lamban par lamban notre patrimoine (ex: Ste-Scholastique, Forillon, etc.) pour les donner aux étrangers en échange de l'argent que requièrent les caisses électorales des partis politiques. Le bonheur des Québécois francophones serait absolu si on savait que nous avons été des patriotes, non pas des vendus ou des mollusques (...)

Sylva POIRIER,  
Repentigny

## Dévouement reconnu

Je suis de celles qui ne sont pas prêtes d'oublier le samedi 18 octobre lors du "supposé" débrayage des infirmières (selon les médias d'information) alors qu'un médecin me téléphona de l'hôpital de Cartierville pour me dire qu'il renvoyait mon père à la maison; celui-ci âgé de 93 ans, supposément mieux ce matin-là, était hospitalisé depuis quinze jours pour pneumonie et recevait de l'oxygène. Il mourut vers dix-huit heures ce jour-là.

Je tiens à remercier tout spécialement les gardes-malades, bien à leur poste, les médecins, ceux qui n'ont pas été pris de panique, à leur poste, eux aussi, tout le personnel apportant repas chauds et autres services.

Mon père a reçu des soins professionnels et attentifs jusqu'à ses derniers moments.

Mme Simone BUTEAU-CHOUINARD  
Montréal

## Maroc et Sahara occidental

Sensible à l'intérêt que vous portez à la question du Sahara occidental, permettez-moi de vous faire part de mon étonnement d'avoir lu dernièrement dans les colonnes de votre journal des commentaires de la presse étrangère hostiles au Maroc. Je fais notamment allusion à l'article de l'hebdomadaire algérien "Révolution africaine" paru dans votre édition du 27 octobre 1975.

Convaincu de votre souci d'apporter à vos lecteurs une information aussi complète qu'objective, je voudrais rectifier certaines contre-vérités contenues dans le commentaire susmentionné.

Le combat mené par le Maroc pour parachever sa souveraineté nationale ne date pas de nos jours. Depuis que le pays a recouvré son indépendance en mars 1956, sa préoccupation primordiale fut de compléter son unité territoriale.

Confiant dans les institutions internationales et fort de son droit inaliénable, le Maroc a toujours usé des voies pacifiques pour réclamer la rétrocession de ses territoires encore sous le joug du colonialisme.

Ainsi les efforts inlassables du Maroc se sont trouvés récompensés par l'avis de la Cour internationale de justice de La Haye en date du 16 octobre 1975 qui a reconnu qu'il n'y a jamais eu vacance de pouvoir dans le Sahara occidental, écartant ainsi la thèse espagnole de territoire sans maître (terra nullius). Du même coup, la C.I.J. a confirmé qu'entre le Sahara et le royaume du Maroc il existait bien des liens juridiques et d'allégeance.

Nonobstant l'interprétation spéculative faite par certains esprits mal intentionnés, nous pouvons affirmer que la réponse de l'instance juridique internationale est très importante et sans équivoque. Les

liens juridiques d'allégeance selon les termes mêmes de la Cour internationale, sont nets et précis. Depuis que le Maroc s'est érigé en Etat, l'allégeance a toujours été la manifestation la plus éclatante, la plus palpable, la plus concrète des liens de souveraineté qui unissent les différentes parties du royaume au souverain, symbole de la Nation.

Le Maroc se trouvant donc légitimement confirmé dans ses revendications, a décidé d'assumer ses responsabilités.

La récupération du Sahara est la propre revendication du peuple marocain en entier et non celle d'une tendance ou d'un parti politique. Ceci pour dire à ceux qui prétendent que le Maroc utilise l'affaire du Sahara comme la panacée à tous ses maux internes, qu'ils ne sont que de piètres analystes en mal de copies.

Ceux qui aujourd'hui se proclament les champions de "l'autodétermination" et qui démentent au Maroc le droit de parachever sa souveraineté, oublient qu'ils ont failli être victimes du même principe lorsque la France avait décidé de garder sous son autorité le Sahara algérien riche en pétrole. Décidément, ce qui est valable pour les uns ne l'est pas pour les autres! Le Maroc ne nourrit aucune prétention d'hégémonie. Il est assez vaste et riche. Il n'a pas non plus d'idéologie à exporter.

L'histoire ne manquera pas d'ailleurs d'enregistrer le geste de paix du Maroc qui a décidé d'organiser une marche pacifique pour compléter son unité au même moment où, dans d'autres parties de la planète, seul le langage des armes est de rigueur.

Youssef BENZAHRA  
Journaliste actuellement en visite au QUÉBEC

## Autodestruction

Francophones du Québec, allons-nous tolérer encore longtemps le génocide de notre peuple? Voyez ce que le gouvernement fait avec l'argent de nos taxes. Entre 1971 et 1975, au Québec (statistiques reproduites dans l'Action nationale d'octobre) avec l'assentiment de l'Assemblée nationale, on a vasectomisé 30,316 hommes pour un montant de \$1,061,060; on a ligaturé 33,624 femmes pour une somme de \$3,285,040; on a aussi avorté légalement 6,414 femmes, ce qui a coûté \$416,910. Et voici d'autres statistiques aussi alarmantes: 80% des femmes avortées à l'hôpital de Plattsburg sont des Québécoises; 35 Québécoises se rendent à New-York à chaque fin de semaine pour subir un avortement. En 1972, 1,078 avortements furent pratiqués à Montréal au General Hospital. De 1970 à 1972, 334 avortements thérapeutiques eurent lieu au Québec. C'est à donner le trisson. Avons-nous déjà vu un peuple lucide, accomplir lui-même son propre génocide et payer en plus pour s'éteindre sans coup ferir? De plus le gouvernement s'apprete à fournir aux adolescentes les pilules anti-conceptionnelles qui perturberont sûrement leur organisme et leur santé pour longtemps sinon pour toujours. Le titulaire actuel du ministère des Affaires sociales avoue que la "denatalité" au Québec ne le préoccupe pas et que son gouvernement ne prévoit pas de politique nataliste. Il voit même dans cette baisse galopante des naissances, nous dit le Père Emond, une solution au chômage et prévoit que la

qualité et le niveau de vie des Québécois y gagneront (Le Soleil, 9-11-74, p. 7).

Québécois, il est temps de nous réveiller. Changeons ce gouvernement qui s'appelle social-démocrate et qui l'on pourrait plutôt appeler SEPULCRAL-MANIAQUE. Au lieu de favoriser la vie, il la tarit dans toutes ses sources. Dans un sursaut de dignité, forçons-le à nous quitter dans une élection pas trop lointaine.

Dernièrement, je visitais des malades dans un grand hôpital de Montréal (catholique). Une jeune fille venait de subir une opération pour l'appendicite. On l'a en même temps ligaturée, sous prétexte qu'elle avait fait une dépression nerveuse et qu'elle pourrait plus tard transmettre cette maladie à ses descendants. C'est mou! Un bon nombre de médecins semblent complices de la denatalité dans notre province.

Je pourrais vous en dire encore, mais je crois que ces seules statistiques sont suffisantes pour jeter le cri d'alarme chez les francophones québécois qui ont encore le goût de la vie et le sens de la dignité humaine.

Je ne me surprends pas qu'un ministre de la trempe de Choquette n'ait pu cautionner plus longtemps le génocide des siens, le crime de l'avortement et la mutilation des hommes et des femmes de sa province.

Et nous, allons-nous nous croiser les bras?

Marie-Rolande TAILLEFER,  
Montréal

## Honte et injustice

Monsieur Keith Spicer  
Commissaire aux langues officielles  
Ottawa

Monsieur le Commissaire, Veuillez trouver sous ce pli copie de deux lettres que m'ont fait parvenir les responsables de l'organisation du concours international d'aménagement urbain de Regina, commandité entre autres par le Gouvernement canadien. Je passerai rapidement sur le fait que ceux qui ont correspondu en anglais avec les responsables du concours en ont reçu les documents il y a trois semaines, alors que je ne les ai reçus qu'aujourd'hui, accompagnés de la circulaire non datée dont je vous envoie copie.

J'aimerais cependant insister sur trois points: premièrement la qualité du français utilisé par mes correspondants constitue en soi un affront pour tout francophone canadien ou étranger; deuxièmement, les documents du concours, non seulement nous sont fournis en retard, et ce malgré l'assurance que nous avait donné la première lettre, mais sont exclusivement en anglais; troisièmement, la qualité du français de mes correspondants me

laisse entrevoir le désavantage certain que je m'imposerais au départ en utilisant ma langue dans les documents soumis au concours: manifestement, on n'y comprendrait rien.

Je vous soumets donc ce que je considère être non seulement un cas d'injustice flagrante, mais aussi un sujet de honte pour un gouvernement qui prône le bilinguisme. Plus d'acharnement pourrait m'amener à contester la légalité d'un concours aussi discriminatoire; peut-être est-ce cependant à votre rôle, et je vous saurais gré d'y porter une attention immédiate.

Pierre BEAUPRE,  
architecte  
Outremont



# LEONARD

McHale

Les chausser est un plaisir.  
La finesse du cuir ajoute au confort et souligne leur élégance.

Non du brun  
Largeurs  
A, B, D et E  
\$52.00

Pointures 12 1/2 à 14;  
\$3.00 en sus.

AUTRES SOULIERS  
POUR HOMMES  
EN POINTURES  
JUSQU'À 14  
LARGEURS  
À PARTIR DE AA

PLACE BONAVENTURE, MONTRÉAL #78-1140  
(direct, aussi à la Place Desjardins)

## J. R. LÉONARD

**S.V.P.** LA PRESSE publie vos lettres... (text continues with instructions for readers to send letters to the newspaper)

L'état de santé de Franco continue de se dégrader

L'Espagne commence à sentir les effets  
d'une absence prolongée de leadership

par Yves LECLERC

colonne spéciale de LA PRESSE

MADRID — La longue agonie du général Franco prive l'Espagne de son chef d'Etat à un moment où elle en aurait sérieusement besoin, et il est certain qu'une solution temporaire ou permanente, au problème de l'exercice du pouvoir devra être trouvée.

La maladie du Caudillo est elle-même abondamment, presque trop abondamment, documentée dans la presse espagnole, après le silence craintif des premiers jours. Les bulletins de santé sont fréquents, et s'ils ne sont pas détaillés, ils sont du moins précis.

La plupart des journaux y ajoutent de longs articles d'explication médicale et technique, parfois illustrés de diagrammes.

Chaque jour, des foules plus ou moins importantes (composées, il est vrai, en bonne partie de journalistes) se rassemblent sur la place, devant le Palais du Prado, attendant la nouvelle d'un mort dont tout le monde admet maintenant qu'elle est inévitable à brève échéance.

Mais alors que l'on sait tout, ou presque, sur l'évolution de l'état de santé du chef d'Etat, par contre le silence est à peu près total sur les problèmes politiques que suscite l'événement et sur les manœuvres, visible-

ment nombreuses, qui sont entreprises pour les résoudre.

Non seulement les membres du gouvernement et de l'opposition officielle sont actuellement introuvables, même pour les journalistes espagnols qui les connaissent bien depuis des années. Et si on réussit à les coincer, ou bien ils se défilent en donnant un rendez-vous auquel ils ne se rendent pas, se contentant de se faire excuser par la suite par un quelconque secrétaire.

Si bien que la presse espagnole, à qui son indépendance fraîchement retrouvée n'a pas fait perdre les vieilles habitudes d'auto-censure, est pratiquement muette sur le sujet. Quant aux journalistes étrangers, de plus en plus nombreux à Madrid depuis la fin de la semaine dernière, les "informations politiques" qu'ils écrivent viennent la plupart du temps de conjectures échangées entre eux au bar de l'hôtel Palace, qui possède une réputation bien établie pour ce genre de choses.

Pourtant, il doit forcément se passer quelque chose bientôt. Car en de-

hors du fonctionnement mécanique de certains ministères, et particulièrement de la police qui effectue ces jours-ci d'importantes rafles (qui dans les circonstances passent à peu près inaperçues) dans les milieux d'extrême gauche soupçonnés de terrorisme, le fonctionnement du gouvernement espagnol est pratiquement paralysé.

Les milieux diplomatiques vivent dans l'expectative : ils sont continuellement forcés de remettre à plus tard des projets qui paraissent en bonne voie. Des hommes d'affaires étrangers attendent en vain les autorisations dont ils ont besoin pour conclure leurs marchés. Les fonctionnaires se plaignent ouvertement qu'il est devenu presque impossible de trouver un responsable qui ose se risquer même à signer un chèque.

Or, l'Espagne ne peut se permettre longtemps de tout renvoyer ainsi à "manana". Elle se trouve face à plusieurs situations qui prendront facilement l'allure de crise si on les laisse trainer encore un peu.

Il y a d'abord le problème du Sahara espagnol, mis en veilleuse ces

jours-ci à cause de la maladie de Franco et parce que les négociations ont semblé progresser. Mais toute solution définitive entraînera forcément des compromis qui modifieront sensiblement "l'intégrité du territoire espagnol". Et dans ce cas-là, la constitution exige une décision personnelle du chef d'Etat appuyée par une loi votée dans le Cortès.

Il y a ensuite la situation économique, qui est loin d'être rose. Chaque tournée de statistiques publiée sur l'industrie et le commerce espagnols est plus déprimante que la précédente. En dehors de quelques déclarations purement politiques, tout le monde ici est d'accord pour admettre que la seule planche de salut se trouve dans l'entrée du pays au Marché commun.

Mais les négociations à cet effet sont interrompues depuis quelques semaines, à la suite du tollé provoqué chez les membres des Neuf par l'exécution de cinq terroristes espagnols à la fin de septembre. Il est clair qu'en plus des obstacles économiques qui peuvent être aplatis par des pourpar-

lers à caractère technique, l'Europe pose à l'égard de l'Espagne des réserves qui sont de nature politique, et qui ne pourront être éliminées que lorsqu'on saura avec certitude qui gouvernera le pays pendant les prochaines années, et dans quel sens évoluera la politique espagnole.

Enfin, sur le plan interne, le vide du pouvoir pose des problèmes qui sont aussi sérieux pour le pays. Il est par exemple de plus en plus évident que le délai actuel permet aux objections d'abord vagues qu'avaient certains groupes, même dans le gouvernement, à l'accession du prince Juan Carlos de Bourbon à la couronne d'Espagne, de se cristalliser et de s'organiser.

Une passation des pouvoirs qui aurait été accueillie avec un grand soulagement samedi ou dimanche est maintenant examinée d'un oeil de plus en plus critique dans pas mal de milieux, et ne donnera plus lieu, quand elle se fera, à la belle unanimité qu'on espérait.

Et plus le temps passe, pire c'est.

## Les OVEP lancent un ultimatum à Québec: urgent besoin de fonds

par Mariane FAVREAU

Les organismes volontaires d'éducation populaires (OVEP) lancent un ultimatum au ministère de l'Éducation: si d'ici le 21 novembre, des solutions favorables ne sont pas proposées par ce dernier, on passera à l'action.

Cet ultimatum est inscrit dans une lettre que le comité d'action des OVEP fait parvenir au sous-ministre Pierre Martin. Las des pourparlers qui n'aboutissent pas avec la direction générale de l'éducation des adultes, les organismes se sont donné un comité d'action qui devient leur représentant auprès du ministère.

Leurs principaux griefs touchent des coupures dramatiques de fonds: les besoins sont de plus de \$2 millions et les disponibilités s'élevaient à \$600.000. D'autre part, le ministère a aboli le comité d'étude des projets des organismes pour appliquer ses propres critères et son mode de sélection.

De plus, les projets ne peuvent avoir cette année, qu'une durée de quatre mois et ne sont aucunement subventionnés entre mai et septembre. Quant aux délais fort longs entre l'acceptation d'un projet et son financement réel, ils forcent les organismes à s'endetter inutilement. Cette année, seuls les organismes ayant déjà été financés sont éligibles.

Les porte-parole du comité d'action assurent que, s'ils s'adressent maintenant directement au sous-ministre, c'est qu'une longue négociation avec la direction générale de l'éducation des adultes les convainc que cette dernière n'est qu'une courroie de transmission.

Ils estiment que le fond du pro-

blème vient de ce que l'éducation populaire, en dehors des structures institutionnelles, n'est pas véritablement reconnue au ministère, malgré les beaux discours.

Les organismes qui le dispensent tiennent à sauvegarder leur autonomie quant au contenu des projets éducatifs qui se présentent souvent comme une éducation dans l'action. Tout au moins comme un projet éducatif qui a pour fin la prise en charge d'une activité du milieu par le milieu lui-même: co-opérative alimentaire, sécurité au travail, orientation des foyers, conseils de quartiers, restauration de maisons, etc.

Il existe actuellement plus d'une centaine d'organismes volontaires d'éducation populaire. S'ils cherchent des pistes d'entente avec les commissions scolaires parfois bien équipées pour répondre à certains de leurs besoins, les OVEP trouvent ces pistes bien étroites et souvent impraticables.

Ils trouvent énormes, comparativement, les montants consacrés à d'autres genres de formation: formation professionnelle des adultes, \$92 millions en 75-76; prévention des accidents de travail, \$1 million aux associations patronales; formation des cadres patronaux; recyclage des médecins défrayé à 100 p. cent à Laval. Le recyclage des autres professionnels est aussi défrayé à 50 p. cent. Les écoles privées reçoivent pour leur part, selon le comité d'action, \$96,9 millions pour 94.000 élèves.

Les organismes populaires auraient, eux, \$400.000 pour les premiers quatre mois de cette année scolaire et \$200.000 pour le reste.

sy-Narrow et White Dog les spécialistes japonais ont découvert sept cas irrefutables d'empoisonnement par le mercure. Le cas le plus grave révèle un taux de mercure de 237 ppm dans son sang et un taux de 100 ppm dans ses cheveux. La bataille à Grassy-Narrow et à White Dog dure depuis six ans.

Dans le cas des intoxications congénitales qui sévissent dans la région du Saguenay, les spécialistes pourront alléguer que les habitants de ces agglomérations ne sont pas de gros consommateurs de poisson.

Mais le fait suivant mérite d'être relaté: le docteur Allan Torrie de Kenora, dans le nord-ouest ontarien, a analysé un échantillon de cheveux d'un employé d'une station-service de sa ville. Cet échantillon de cheveux de Dany McCloud, un pêcheur sportif qui pêche deux ou trois fois par année dans la partie supérieure de la rivière Englis, et consomme les produits de sa pêche, a révélé 4,9 parties par milliard de mercure.

Que leur source principale d'alimentation soit ou non le poisson, n'importe peu. Le gouvernement étudie les causes de ces déficiences congénitales: le gouvernement a interdit la pêche commerciale — sans toutefois mettre fin à la pêche sportive — dans la rivière Saguenay. Il faudra bien qu'un jour, il ôse pourquo.

## Un avion s'écrase avec 110 passagers

PRAGUE — Un avion transportant 110 passagers s'est écrasé cette nuit en périphérie de la capitale tchécoslovaque.

Des renseignements officiels à l'aéroport de Prague indiquent que l'appareil, appartenant à la société Imex Adria, est tombé dans la banlieue de Sedlec.

On ignore s'il s'agit d'un DC-9 ou d'un appareil soviétique TU-134.

## EVALUATION

Suite de la page A 1

Mont-Royal ou les tours d'habitation connaissent une hausse d'évaluation de 3,9 p. 100 comparativement à une hausse de 35,4 p. 100 pour les maisons unifamiliales.

Quant aux édifices commerciaux de Notre-Dame-de-Grâce et de Mont-Royal, ils ne subissent qu'une hausse d'évaluation de 5,3 p. 100 et 6,8 p. 100 respectivement comparativement à 35,3 p. 100 et 35,4 p. 100 pour les maisons unifamiliales.

Cette même situation touche l'ensemble des quartiers de Montréal.

## MERCURE

SUITE DE LA PAGE A 1

quantité. Certains estiment qu'elles doivent se trouver au fond du Saguenay.

Les révélations touchant les cas de déficience mentale congénitale dans certaines agglomérations de la région du Saguenay ouvrent un autre volet troublant du lourd dossier de la pollution et de l'intoxication par le mercure.

Jusqu'ici, l'attention a été portée sur les populations indigènes et les cours d'eau du Nord-ouest du Québec et du Nord-ouest de l'Ontario. On soupçonnait tout de même que le problème avait une envergure plus grande.

Le gouvernement pourra toujours dire: "N'effrayons pas la population". Les scientifiques pourront toujours dire: "Que les journaux cessent de faire du sensationnalisme."

Pourtant, ils affirment l'un et l'autre qu'un taux de 10 parties par milliard dans le sang de l'individu est un signe très grave. Certains Indiens de la région de Matagami se retrouvent avec des taux de plus de 500 parties par milliard.

Ces taux, de les avaient en 1971, quand le gouvernement a effectué une première. Les autorités ont préféré ne pas "alarmer inutilement la population". Un des Indiens de Matagami, Joe Ottereyes, dont le taux de mercure ne dépassait pas alors 500 (ce qui était déjà catastrophique) se retrouve aujourd'hui avec un taux de 647 ppm.

Dans la région du nord-ouest de l'Ontario, dans les réserves de Gras-

Les autobaines  
FINA

FINA  
RADIAL  
D'HIVER

\$43.95  
chacun  
(BR78-13)

à l'achat de 2 pneus ou plus.

INSTALLATION GRATUITE

Si vous avez déjà opté pour les pneus radiaux et les avantages qu'ils offrent, nos FINA RADIAL d'hiver vous iront comme un gant. Excellente traction, longévité et sécurité sont les trois atouts qui leur permettent de venir à bout de nos pneus d'hiver!

AUTOBAINES FINA:  
PRIX D'UN PNEU  
A L'ACHAT DE  
2 OU PLUS

GRANDEUR	PRIX
BR78-13	43.95
DR78-14	46.95
ER70-14	53.95
FR70-14	55.95
GR70-14	56.95
HR70-14	58.95
GR70-15	57.95
HR70-15	59.95
LR70-15	62.95
165R-13	42.95
165R-15	46.95



PNEUS D'HIVER  
SNO-LINE  
de FINA

\$23.95  
chacun  
(600-12)

à l'achat de 2 pneus ou plus.

Installation non comprise

Si vous êtes de ceux qui aiment patiner seulement lorsqu'ils sont sur une patinoire, chaussez votre voiture avec les Sno-Line d'hiver de FINA. Leur semelle s'agrippe à la neige et est conçue pour procurer un roulement doux sur pavé sec. Ils sont offerts à très bas prix.

AUTOBAINES FINA:  
PRIX D'UN PNEU  
A L'ACHAT DE  
2 OU PLUS

GRANDEUR	PRIX
600-12	23.95
A78-13	24.95
B78-13	25.65
C78-14	27.65
E78-14	30.65
F78-14	32.10
G78-14	34.10
H78-14	35.75
F78-15	32.45
G78-15	34.95
H78-15	36.15
560-15	25.75
700-13	27.65



Profitez de nos autobaines  
aux stations FINA participantes,  
jusqu'au 30 novembre 1975.

FINA



## La surconsommation est responsable de l'inflation actuelle

— Jeanne Sauvé

par Marcel PEPIN  
de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Une politique anti-inflationniste, si rigoureuse soit-elle, a peu de chances de réussir à briser le cycle hausse de coûts — hausse de prix si la société occidentale ne révisé pas certaines de ses habitudes, la plus menaçante étant celle du gaspillage.

C'est l'avis qu'exprimait cette semaine à Ottawa Mme Jeanne Sauvé, ministre de l'Environnement, qui préconise, dans le contexte de la lutte à l'inflation, deux grandes recherches, l'une portant sur les effets d'une production manufacturière axée sur la qualité plutôt que la quantité et l'autre sur la responsabilité de la publicité dans le cycle inflationniste actuel.

Selon Mme Sauvé, notre prospérité, dans les économies occidentales, y compris la canadienne, repose sur la surconsommation, la notion de produit de qualité ayant perdu son attrait par rapport à la notion de surproduction.

De même, elle croit que la publicité force le consommateur à acheter toujours davantage, même s'il n'a pas forcément les moyens de le faire, ce qui se traduit par un endettement toujours plus prononcé, des pressions sur les taux d'intérêt et une tendance à réclamer toujours davantage de l'économie en termes de salaires et compensations.

Mais peut-on vraiment commencer à produire les appareils ménagers qui durent, des voitures qui résistent à l'usure, des immeubles promus à un long avenir sans perturber le cycle économique qui repose sur le remplacement des biens de courte durée? Mme Sauvé pose la question et souhaite qu'une recherche en profondeur réponde à ces interrogations, si les gouvernements veulent apporter une solution durable à la crise inflationniste.

De même, il lui apparaît très difficile de soustraire le travailleur à l'appât de nouveaux produits, même superflus, mais il lui semble en même temps évident que la surabondance des produits offerts aux consommateurs est l'une des sources importantes de l'alimentation du cycle inflationniste, les gens s'endettant pour acheter, réclamant des salaires plus élevés pour payer les intérêts sur leurs dettes et acheter davantage, provoquant des hausses de coûts et des pressions sur les prix.

La lutte au gaspillage s'impose, selon elle, mais avant de l'entreprendre, elle souhaiterait posséder plus de données sur les conséquences économiques d'un ralentissement de la consommation tant sur l'emploi que la technologie des entreprises.

Par contre, le ministre soutient que le programme anti-inflationniste du gouvernement Trudeau ne vise pas la réduction du pouvoir d'achat du salarié moyen, contrairement à ce qu'affirment les détracteurs du programme, notamment les centrales syndicales.

C'est tout le contraire qu'il faut mettre en relief, affirme-t-elle. Si, par exemple, le gouvernement n'a pas gelé les prix, c'était pour éviter de créer une pénurie de produits, le marché noir et un chômage inévitable, frappant davantage le salarié moyen que tout autre groupe dans la société.

De même, rappelle-t-elle, le gouvernement n'a jamais formulé d'objections à ce que le revenu des salariés augmente. Tout ce que le programme implique, c'est que les augmentations doivent être fondées sur la productivité, l'objectif réel du programme étant d'accroître la productivité pour garder à l'industrie canadienne son caractère compétitif, protéger les emplois et maintenir la qualité des produits à un coût abordable.

# Comment compléter plus rapidement vos appels interurbains ces jours-ci.

Ces jours-ci, plus que jamais, les hommes d'affaires comptent sur l'interurbain pour assurer la bonne marche de leurs entreprises. A certaines heures, nos circuits sont donc très achalandés.

En plaçant vos appels lors des périodes où la demande est moins forte, c'est-à-dire, tôt le matin, à l'heure du lunch ou en fin d'après-midi, vous avez de meilleures chances de pouvoir les compléter facilement et rapidement.

Vous vous rendrez la tâche plus facile en planifiant ainsi vos appels. Et nous pourrions mieux vous servir.

**Bell Canada**

## les Obligations d'Epargne du Canada

# 9.38%

rendement annuel moyen à l'échéance

Les Obligations d'Epargne du Canada, c'est bien sûr l'une des meilleures façons d'épargner. Achetez donc les vôtres dès maintenant, au comptant ou par versements à toute banque, caisse populaire, société de fiducie ou chez le courtier en valeurs mobilières de votre choix.

### Profitables, sûres et flexibles

Les nouvelles Obligations d'Epargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance en 1984 de 9.38%. Chaque obligation de \$100 vous rapporte \$8.75 d'intérêt la première année et \$9.50 pour chacune des huit dernières années. Garanties par toutes les richesses du pays, elles sont encaissables en tout temps à leur pleine valeur plus l'intérêt couru et comme toujours, elles sont disponibles en coupures de \$50 et plus.

### Avis aux détenteurs d'émissions antérieures

Vos Obligations d'Epargne du Canada, datées entre le 1er novembre 1962 et le 1er novembre 1973 inclusivement, sont toujours admissibles aux attrayants bonis institués l'an dernier et payables au comptant. Pour recevoir ces bonis, vous n'avez qu'à conserver vos obligations jusqu'aux dates prévues. Alors, continuez d'en profiter; elles sont un placement de premier choix.

**Jolibourg**  
pour ceux qui savent  
apprécier le  
Châteauneuf du Pape,  
aussi bien qu'une  
bière froide.



**Jolibourg**  
L'ambassadeur de la bière

telephone 689-5211

## L'enseignement à distance

### SOLUTION DES EXERCICES DE LA LEÇON NO 7

Exercices:

A) Savez-vous jongler?

$$1 + 1 = 2 \times 3 = 4 - 2 = 8 \div 2 = 3 \times 1 + 3 = 10 +$$

$$24 \div 2 = 3 + 7 = 19 + 5 = 3 - 8 \times 8 = 16 = 4 \times 1$$

$$\times 3 - 7 - 2 + 3 = 10 + 10 - 4 = 16 + 44 + 6 \div 11$$

$$= 6 + 3 \div 3 = 3 \div 3 = 1 = 0$$

N.B. Il y a plusieurs solutions possibles au problème. Si votre solution est mathématiquement valable, accordez-vous 10 points. À chaque erreur, enlevez-vous 1 point.

B) Avez-vous un bon sens de l'observation?

Reponse: La jeunesse change ses goûts par l'ardeur du sang et la vieillesse conserve les siens par l'accoutumance.

N.B. Enlevez-vous 1 point pour chaque mot qui manque sur un total de 10.

### FICHE PERSONNELLE RÉSULTATS

EXERCICES	
A)	/10
B)	/10
<b>GRAND TOTAL:</b>	<b>/20</b>

# Pour les grands projets, on a démoli 20 pour cent des logements du centre-ville

Un reportage  
de Jacques BENOIT

**L**A CRISE DU LOGEMENT qui se dessine à Montréal, de plus en plus nettement, n'est pas un phénomène tombé du ciel. Elle a, tout au contraire, un rapport direct avec les multiples grands projets, immobiliers, routiers ou autres (l'Expo par exemple) qui ont vu le jour dans les derniers vingt ans ou en cours de réalisation, et qui, chaque année, ont engouffré et continuent d'engouffrer d'énormes quantités de logements.

On a ainsi démoli à Montréal, dans la dernière décennie (1960-69), exactement 16.885 logements.

Comme le montre une étude fouillée du service d'urbanisme ("Étude de l'évolution de la démolition de logements à Montréal, 1960-69"), que les autorités municipales n'ont jamais cru bon de rendre publique, c'est surtout le centre de la ville qui fut le théâtre de ces démolitions massives.

Sur ces 16.885 logements démolis, près de la moitié, en effet — plus précisément: 41,6 p. cent — se trouvaient dans le centre de Montréal.

Pour le centre, comme le signale le rapport, cela constituait une perte énorme, car il faut savoir que les logements qui y ont été démolis représentaient 20 p. cent du stock total de logements dans ce secteur. Autrement dit, on a démoli dans le centre de Montréal, pendant cette période, 20 p. cent des logements existants.

On ne démoli pas n'importe où dans le centre de Montréal. En fait, écrivent les auteurs de l'étude, "à l'exception de quatre projets (autoroute Décarie, Université de Montréal, pont-tunnel L.-H. Lafontaine et les appartements Rockhill) tous ces logements démolis étaient situés dans des quartiers populaires et leur disparition constitue une brèche importante dans le stock de logements à loyer modique".

Autre facteur aggravant: la plupart des logements démolis étaient de grands logements, qui sont du type dont Montréal manque actuellement le plus.

## Le bilan des démolitions de logements

Fouillée, très détaillée, l'étude en question fait le bilan des démolitions de logements sous plusieurs angles. Par année et par mois, par quartier et, enfin, selon les projets qui en furent la cause.

La décennie, pour les entreprises de démolition, en fut une de grande activité. "Ainsi, signale le rapport, les quatre années précédant l'Expo 67 ont été témoin de la plus forte vague de démolitions jamais enregistrée à Montréal."

En fait, deux-tiers des logements démolis dans la décennie le furent pendant cette période, soit des années 1963 à 1966.

L'année où il y en eut le plus fut 1963, soit 2.770 pour cette seule année, alors qu'il n'y en avait eu que 923 en 1960 et que, l'Expo terminée, soit en 1969, le nombre de logements démolis tomba à 1.000.

"L'évolution de la démolition de logements de 1960 à 1969 nous permet de constater que la courbe, en fin de période, se rétablit à un niveau identique à celui du début de période. Aussi la pointe des années 1963-66, qui est due à des circonstances extraordinaires, ne devrait pas se reproduire dans les années à venir", signale l'étude à ce sujet.

A vrai dire, les auteurs du rapport se trompent puisque, de nouveau, et ce depuis 1970, Montréal est aux prises avec un nouveau boom immobilier et qu'on démoli annuellement de 2.200 à 2.300 logements.

Ainsi, on a rasé l'an passé, en 1974, exactement 2.665 logements, soit autant qu'en 1963, qui fut, réptons-le, l'année la plus faste de la dernière décennie pour les démolisseurs. De même, comme au cours de la dernière décennie, près de la moitié de ces démolitions se sont faites dans le centre de la ville.

## La crise du logement

Pour ce qui est de la distribution des démolitions suivant les quartiers municipaux, l'étude signale, on l'a vu, que 41,6 p. cent des logements démolis dans la décennie étaient des logements du centre de la ville, soit "environ 20 p. cent de



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Le centre de Montréal aujourd'hui: un petit New York de plus en plus étouffant, construit n'importe comment, sur les ruines de tout ce qui faisait le charme de Montréal et lui donnait son caractère. A ces problèmes, s'ajoute encore celui de la démolition de logements, l'entreprise privée et les gouvernements ayant démoli ensemble, dans les années 1960 à 1969, 20 pour cent des logements du centre de la ville. A l'heure actuelle, à Montréal, on démoli chaque année dans les 2.500 logements (2.665 en 1974), dont près de la moitié dans le centre de la ville.

tous les logements de ces neuf quartiers" (c'est-à-dire des neuf quartiers municipaux formant le centre de la ville).

A ceci, on peut objecter le grand nombre de nouveaux logements construits pendant la même période dans ce même secteur.

Pour les auteurs de l'étude, l'objection ne tient pas vraiment, puisque, notent-ils, les nouveaux logements sont d'un type tout à fait différent de celui des logements démolis. "Les logements démolis, écrivent-ils, étaient en grande partie de grands logements à loyer modéré alors que les nouveaux logements sont du type centre-ville, donc plutôt petits et chers."

Bien que l'étude remonte à novembre 1970 (il y a donc cinq ans de cela), ses auteurs n'hésitent pas à parler de crise du logement. Le mot, toutefois, est entre guillemets.

"Cette disparition massive de grands logements à bas loyer, écrivent-ils, constitue sans contredit un facteur important de la "crise" actuelle du logement à Montréal.

"En effet, dans une étude que nous avons effectuée sur l'évolution des logements vacants à Montréal, nous avons constaté des taux de vacance relativement élevés dans les cas de logements de moins de trois pièces (6 à 15 p. cent) alors que les taux sont inférieurs aux besoins (1,5 à 2,5 p. cent) dans les

cas de ceux de trois pièces et plus."

Ces lignes, il faut le noter, datent de 1970, au moment où la crise du logement commençait seulement à se faire jour.

## Des projets ruineux

Pour le service d'urbanisme, la chose ne fait pas de doute: il y a un lien très net, de cause à effet, entre les grands projets de tout poil qui ont changé la face de Montréal et les démolitions de logements.

Selon l'étude, en effet, environ 40 p. cent des logements démolis l'ont été à cause de "projets publics de voirie, de transport ou de réaménagement urbain suffisamment importants pour être identifiés."

"Il est certain, poursuivent ses auteurs, que parmi les 60 p. cent de logements démolis "non-identifiés", plusieurs sont aussi reliés à des travaux de ce type mais de façon si éparse qu'il nous a été impossible de les regrouper de quelque façon."

Suit une longue liste de 19 projets de toutes sortes, avec le nombre de logements démolis dans chaque cas. Les cinq plus ruineux:

- 1) les autoroutes Décarie et Bonaventure: 993 logements démolis;
- 2) l'autoroute est-ouest: 864 (ce chiffre comprend seulement les logements démolis jusqu'en 1968);
- 3) la Maison de Radio-Canada: 778;
- 4) le métro: 610 (soit seulement les logements démolis jusqu'en 1966);
- 5) la Place des arts: 515 (ce chiffre comprend les démolitions de logements effectuées dans un coin à cause de l'aménagement du boulevard de Maisonneuve et de l'avenue du président-Kennedy, ainsi qu'une partie de celles dues à la construction des bouches de métro de la station Place des arts).

Projets	Années	Nombre de logements démolis
Les logements démolis à Montréal selon les projets, immobiliers ou routiers, des années 1961 à 1969.		
1. Petite Bourgogne et autres projets dans le même secteur	1963 à 1969	205
2. Maison de Radio-Canada	1963-64	778
3. Autoroute	1963 à 1965	321
4. Métro (à l'exception des logements démolis à cause de la station Place des Arts)	1963 à 1966	610
5. Autoroutes Décarie et Bonaventure	1963 à 1968	993
6. Autoroute est-ouest	1964 à 1968	864
7. Pont-tunnel	1963	250
8. Abords du pont Jacques-Cartier	1963 à 1966	150
9. Place des Arts (y compris les démolitions faites à cause de la bouche de métro et celles dues au changement de tracé des rues des environs)	1962 à 1966	515
10. Parkings municipaux	1963	215
11. Parkings du magasin à rayons Dupuis	1963 à 1965	150
12. Installations de l'Hydro-Québec	1965	85
13. Télé-Métropole	1965	75
14. Aménagement de l'ex-village Côte-des-Neiges	1963-66	190
15. Nouvelles constructions de l'université de Montréal	1961 à 1966	57
16. Nouvelles constructions de l'université St. George-Williams	1963	75
17. Élargissements de rues:		
• rues Belanger et Jean-Talbot	1960-61	65
• portion ouest du boulevard Dorchester	1968-69	500
18. Parc Sainte-Brigide	1967	111
19. Ecoles	1964 à 1968	330
20. Immeubles d'habitation Rockhill	1966	150

## Toute vie organisée a été détruite...

Il faut voir l'architecte Michael Fish, de "Sauvons Montréal", dans son petit bureau du boulevard de Maisonneuve.

Épinglées aux murs, d'immenses cartes de Montréal, qui lui permettent de prendre, jour après jour, le pouls de cette ville malade. Figurent sur ces cartes: les quartiers menacés (ils sont entourés d'un trait au crayon rouge), toutes les démolitions — déjà faites, en cours ou prévues —, les édifices classés, etc.

Fish est là, debout devant ces cartes comme un guetteur à un avant-poste, qui fait le point sur la destruction de Montréal et la dilapidation de son patrimoine par les gouvernements et l'entreprise privée.

"Une ville, dit-il, c'est comme la coquille d'un escargot, en ce sens qu'il y a un rapport entre la ville et ses habitants. Changer une ville, c'est comme changer la coquille d'un escargot — l'escargot meurt!"

C'est, à ses yeux, justement ce qui est en train de se passer dans le centre de Montréal: on y a changé tant de choses, tant d'édifices à grande hauteur y ont poussé que le centre est en voie de se vider de ses habitants et de se transformer en un désert style centre de New York.

"Pour les gens qui habitent le centre, ce qui se passe, aujourd'hui, est une question de survie", dit-il.

Il précise: "Je n'ai rien contre les édifices à grande hauteur, mais j'en ai contre l'absence de plan en ce qui concerne leur emplacement, ce qui produit un environnement laid comme dans peu d'autres villes et, aussi, détruit la vie de quartier." Déjà, note-t-il, on a ainsi détruit toute forme de vie organisée et d'esprit de quartier dans le vaste

quadrilatère formé par les rues Sherbrooke, Sainte-Catherine, Saint-Denis et Stanley.

Et le même sort, poursuit-il, guette les habitants du quadrilatère plus à l'ouest, que délimitent les rues Sherbrooke, Stanley et Guy et le boulevard Dorchester.

## Comment sauver Montréal?

Les tours résidentielles — entre autres facteurs — sont pour beaucoup dans la mort lente du centre de la ville, non seulement à cause de raisons d'ordre architectural, mais aussi, explique-t-il, à cause d'une question d'attitude de ses habitants.

"Les gens qui habitent, dans le centre, des maisons de trois ou quatre étages ont un sentiment de propriété du quartier, d'appartenance à celui-ci, que n'ont pas les habitants des tours. Ceux-ci n'ont pas la même relation avec le quartier et la ville, ils y vivent de façon anonyme, comme des visiteurs dans un hôtel."

Comment sauver Montréal?

Pour Michael Fish, comme d'ailleurs pour tous ceux qui luttent pour la conservation de Montréal, l'essentiel est maintenant d'interdire les démolitions dans tout le centre de la ville, comme l'ont fait pour le centre de Toronto les autorités municipales de cette ville en septembre 1973.

Il faudrait encore, note-t-il, pour éviter que le centre se vide de ses habitants, qu'on réglemente les changements d'affectation des édifices. Autrement dit, qu'on limite cette pratique des établissements scolaires (universités, collèges, etc.) et de l'entreprise privée, qui consiste, essentiellement, à transformer des immeubles résidentiels en immeubles à usage de bureaux.

# Par incurie, Montréal devient un petit New York chaque jour plus invivable

**PAR LE JEU des démolitions répétées et des nouvelles constructions en hauteur, Montréal — tout particulièrement le centre de la ville — est en voie de se transformer en un petit New York chaque jour plus invivable et d'une laideur qui fait mal à voir.**

Cette dilapidation du patrimoine des Montréalais soulève deux questions capitales:

- 1) comment expliquer que pareille chose se produise ?
- 2) et comment y mettre fin puis réglementer le "redéveloppement" de sorte qu'il ne se fasse plus au détriment du bien-être des Montréalais et de ce qui reste de beauté à Montréal ?

## La ruée sur le centre

Comment expliquer que pareille chose se produise ?

Le premier élément de réponse, comme le souligne l'un des meilleurs spécialistes de l'évolution de Montréal, l'architecte Jean-Claude Marsan, peut se résumer ainsi, en le réduisant à sa plus simple expression. Il y a, explique l'architecte, une ruée toujours plus forte sur le centre de Montréal, qui fait que la demande d'espaces ou de nouvelles constructions y est très grande.

Cette ruée, note-t-il, est imputable à plusieurs facteurs, entre autres:

- au processus d'urbanisation, qui fait que se peuplent de plus en plus la périphérie de Montréal, et aux moyens de transport modernes dont dispose cette population qui, très souvent, travaille dans le centre et y vient aussi pour faire des achats, se divertir, etc.;
- à l'attrait qu'exerce le centre sur les classes moyennes, dont la masse a grossi avec l'augmentation générale des revenus et dont bien des représentants veulent habiter le centre;
- à la croissance considérable de l'industrie des services (administration, commerce, loisirs, etc.) qui a partout tendance à s'établir dans le centre des villes parce que cela facilite les échanges entre les établissements et que c'est le lieu

le plus facilement accessible pour l'ensemble des citadins, etc.

Combiné à d'autres facteurs de taille — notamment l'exposition de 67 et maintenant les Jeux, qui ont créé une demande énorme de chambres d'hôtels, de routes, de places de stationnement —, tout cela a précipité Montréal, depuis une vingtaine d'années, dans un bouleversement sans précédent.

Voyant la demande et soucieux d'en tirer le maximum de profits, l'entreprise privée s'est, en conséquence, littéralement jetée sur le centre de la ville. Aussi, depuis environ deux ans, depuis que des villes comme Toronto et Vancouver ont entrepris de réglementer de façon beaucoup plus restrictive leur transformation, la foire d'empoigne est devenue encore plus vive dans le centre de Montréal, avec l'arrivée de promoteurs surgis des quatre coins de la planète... et d'une grande quantité d'équipement venu de Toronto. ("Ontario Equipment" lit-on sur la moitié des machines qui servent à la démolition de Montréal.)

Le gouvernement québécois n'ayant jamais rien fait d'autre pour Montréal que d'y construire des autoroutes — qui ont charcuté la ville et y ont aggravé de nombreux problèmes (pollution, crise du logement, etc.) —, un seul autre "gouvernement", celui de Montréal, était en mesure de contenir l'activité débridée des spéculateurs et des promoteurs.

Malheureusement, les autorités municipales n'ont rien fait en ce sens — elles ont, en fait, encouragé la spéculation plutôt qu'autre chose, la Ville n'ayant pas de plan d'aménagement et sa réglementation de zonage ouvrant la voie à toutes les déprédations par son inconstance.

A l'heure actuelle, il faut le noter, l'indice de superficie de plancher est de 12, dans le centre de la ville, en ce qui concerne les hôtels et les édifices à usage de bureaux, et de 6 en ce qui concerne les immeubles résidentiels dans l'ensemble de la ville, le centre y compris. (L'indice signifie que les sols ou les planchers du type d'immeuble visé ne doivent pas avoir ensemble plus de tant de fois la surface du terrain qu'occupe le bâtiment. Ainsi, un gratto-ciel à usage de bureaux — indice 12 — qui occuperait un terrain au com-

plet ne pourrait avoir plus de 12 étages; s'il en occupe la moitié, il ne peut en avoir plus de 24; le quart, pas plus de 48, etc.)

Avec pareils indices, comme ne manquent pas de le souligner jusqu'aux spécialistes du service d'urbanisme, tout est possible, autrement dit tout est permis.

## Une action parcellaire

Précision: la Ville, à vrai dire, a fait quelque chose pour endiguer la destruction du centre... mais son action fut si parcellaire, si limitée que les spécialistes, tels M. Marsan et l'architecte Michael Fish, de "Sauvons-Montréal", estiment que la chose n'a fait que déplacer le problème sans régler en rien le problème de fond.

D'abord, en février 1974, après un travail de persuasion considérable de la part du service d'urbanisme auprès des autorités municipales, des conseillers, des entrepreneurs, le Conseil municipal réduisit de 12 à six l'indice de superficie de plancher pour les immeubles résidentiels.

Résultat: on ne construira plus d'immeubles du genre de 18 ou 20 ou 24 étages, mais on continuera d'en construire de 10, 12 étages, qui enlaidiront presque autant que les autres des quartiers faits de maisons de pas plus de quelques étages.

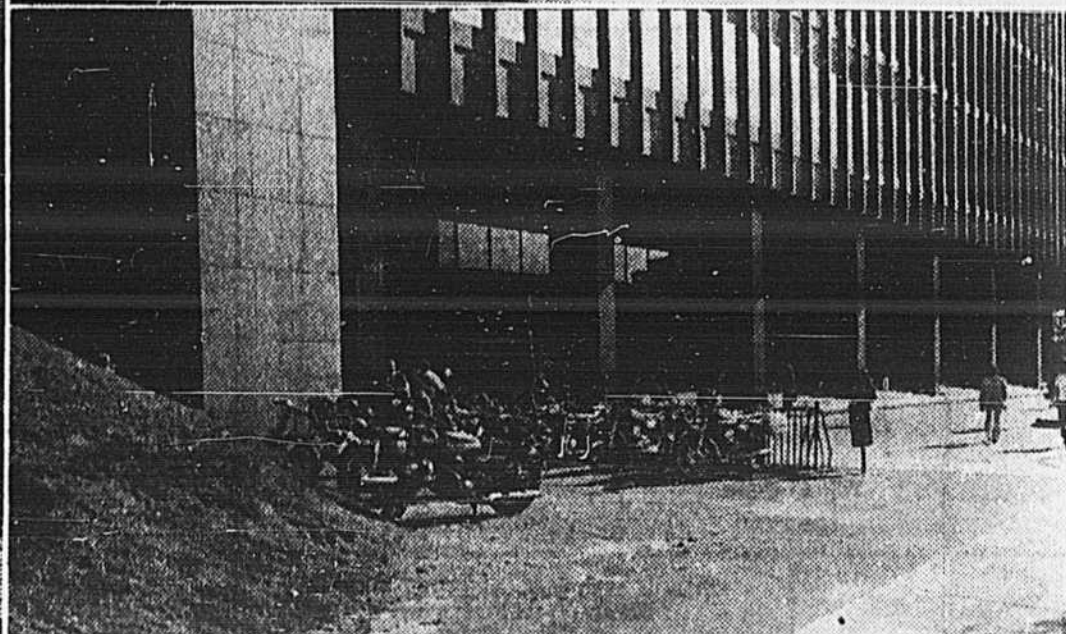
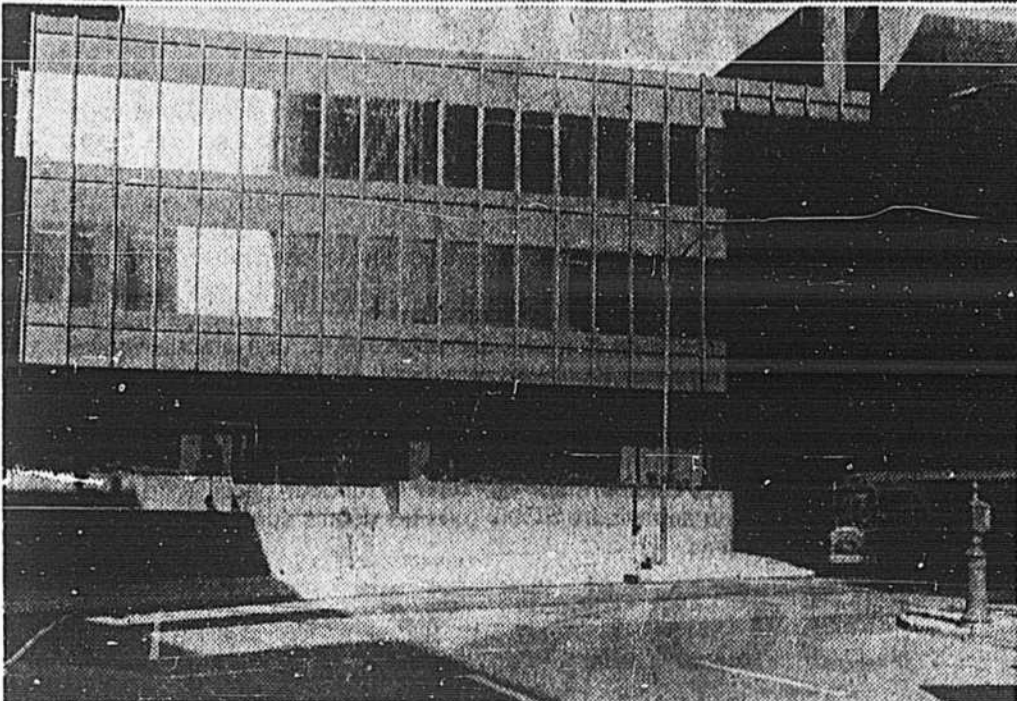
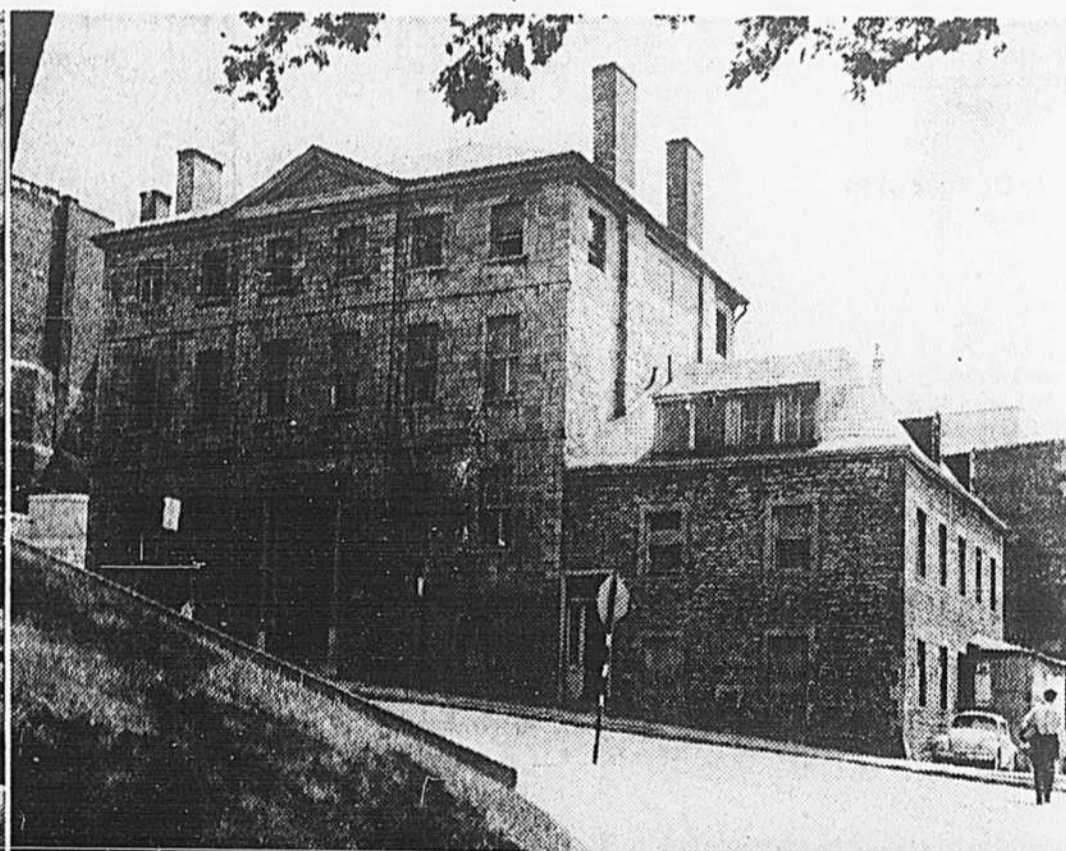
Enfin, plus tard la même année, soit en septembre 1974, les autorités municipales, inquiètes de la dégradation rapide du coin délimité par les rues Guy, Sherbrooke, Stanley et le boulevard Dorchester, faisaient adopter le règlement 1316 qui a réduit à 40, 80 et 120 pieds, selon les rues, la hauteur maximum des édifices de ce secteur, en plus d'y interdire les démolitions faites en vue de la création de parkings.

Fort bien. Malheureusement, la spéculation n'a eu qu'à se déplacer de quelques rues pour continuer à fleurir.

A preuve, cet édifice de quelque 20 étages qu'on vient d'achever au coin du boulevard de Maisonneuve et de la rue Guy, juste au-delà du secteur protégé... et le projet de la société suisse "Valorinvest" qui voulait faire démolir le couvent des Soeurs grises, encore une fois juste au-delà du secteur en question...



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE  
Sacrifié à l'automobile, Montréal a vu dégénérer nombre de ses plus belles rues à cause des élargissements. Sur notre photo, le chemin de la Côte Sainte-Catherine, à la hauteur du boulevard Saint-Joseph, alors qu'on était à couper les arbres pour l'élargir, ce qui est maintenant chose faite.



Au début des années 60, le gouvernement du Québec fit raser tout le quadrilatère délimité par les rues Notre-Dame, Craig et Saint-Gabriel et le boulevard Saint-Laurent, en vue d'y faire construire un colossal palais de justice, qui est aujourd'hui l'un des édifices de Montréal les plus dénués d'intérêt au point de vue architectural. En haut, à gauche, le quadrilatère tel qu'il se voyait de la rue Saint-Jacques et, en bas, aussi à gauche, la vue qu'on a de la rue Saint-Jacques aujourd'hui. En haut, à droite, l'hôtel de France, qui s'élevait rue Saint-Gabriel, au coin de la rue Craig et, dessous, le palais de justice aujourd'hui, vu sous le même angle.

**DEMAIN :**  
**Il faut "redévelopper" Montréal**

**Faissez-nous vous conseiller**

**AMPLI-TUNER HAUTE-FIDELITE  
TECHNICS  
SA-5150**



Amplificateur couple à un récepteur AM/FM. Bande passante: de 40 à 20.000 Hz. Puissance: 16 W par canal (RMS). Distorsion maximum de 0,8%. Rapport signal/bruit: de 70 à 90 dB (selon l'utilisation). Impédance de sortie: 4 à 16 ohms. Sensibilité FM: 1,9 mV. Distorsion harmonique FM maximum: 0,4%. Muni de nombreux perfectionnements techniques qu'on ne retrouve pas sur la plupart des modèles de la même catégorie.

**Technics**  
par Panasonic

**CONSEIL PRATIQUE:**  
Un appareil de haute fidélité est un jouet trop délicat pour la main d'un bricoleur. Laissez les experts diplômés Brosseau prendre soin de votre équipement. Ils savent y faire!

**ÉLECTRONIQUES BROSSEAU INC.**  
3256 GRANDE-ALLÉE, ST-HUBERT, TEL: 678-3430



**Le Baron  
Otard  
V.S.O.P.**



Fine Champagne  
V.S.O.P.  
Baron Otard

Un apostrophe de Cornet arrive au Canada

Vendu partout au Canada par Les Distilleries Schenley du Canada, Ltée

# Coupable du meurtre d'un policier, Rodrigue est condamné à 20 ans de bagne

par Leopold LIZOTTE

Accusé du meurtre qualifié d'un policier montréalais et passible de ce fait de la peine capitale, un jeune homme de 25 ans a été déclaré coupable de meurtre simple, hier après-midi, par un jury qui l'a, de surcroît, recommandé à la clémence de la cour en précisant même qu'il ne devrait pas purger plus que dix ans de la peine obligatoire de pénitencier à vie que devait lui imposer le tribunal.

Mais le juge Rustan B. Lamb ne l'a pas entendu de la même façon et, sans hésitation aucune, a condamné Jean-Louis Rodrigue à la détention maximale dans un cas de ce genre, soit une vie... de vingt ans.

Les douze jurés, qui, à un certain moment au cours de leurs vingt-quatre heures de délibérations, et lentement en désaccord sur le verdict à rendre, ont finalement opté, semble-t-il, pour la théorie de la défense que représentait Me Robert LaHave.

Le procureur de la Couronne, Me Robert Haccoun, avait pour sa part insisté sur le caractère violent du prévenu et le fait qu'il était en liberté sur parole au moment de ce crime, et qu'il avait été condamné quelques semaines auparavant pour être intervenu dans les devoirs d'un autre policier.

L'assassinat s'était produit le 3 juin dernier alors que Rodrigue et Léonard Saulnier (qui s'est tue par la suite en tombant de l'édifice Parthenon, alors qu'il tentait de s'en évader) s'étaient présentés chez deux autres jeunes gens pour y obtenir de la drogue.

Devant un refus, ils étaient revenus armés, quelque 90 minutes plus tard, et c'est à ce moment-là qu'un occupant de la maison en était sorti pour alerter la police.

À l'arrivée de Beauvais et

de son compagnon, il y avait eu une certaine confusion et si un témoin avait "placé" Rodrigue à l'intérieur, ou le coup de feu mortel avait été prétendument tiré, un autre avait soutenu que c'est dehors que le drame s'était déroulé.

Lors de son arrestation, par ailleurs, c'est Saulnier

qui avait en mains l'arme du crime, un puissant revolver dont les balles éclatent en atteignant leur cible.

À l'autopsie, le médecin légiste avait par ailleurs constaté une telle hémorragie chez le policier décédé qu'il devait déclarer en cour que ce dernier était littéralement mort... noyé dans son sang.

**Jolibourg**  
pour les gens qui ont du goût et le sens des valeurs.  
téléphone 689-5211



## Certains pensent que tous les humidificateurs sont du pareil au même. Cette annonce leur fera changer d'idée.

À première vue, tous les humidificateurs paraissent bien. Mais à l'intérieur, c'est tout différent. Et c'est là l'une des grandes raisons pour lesquelles l'humidificateur central Drumatic de Wait-Skuttle se vend plus que toutes les autres marques concurrentes combinées.

Lorsque les gens sont en marche à acheter un humidificateur, ils n'ont pas toujours les idées claires. Ils ont connu tous les méfaits d'un intérieur trop sec: gorge...grincement des planchers et des escaliers... joints des meubles qui se décollent... chocs d'électricité statique... et ainsi de suite. Rien d'étonnant qu'ils prennent parfois une décision précipitée.

Lorsque vous êtes prêt à acheter un humidificateur, prenez votre temps et comparez toutes les marques pour vous assurer que vous obtenez la meilleure valeur pour votre argent.

pour résister à la chaleur. Sa finition glissante résiste aux accumulations de minéraux. Fabriquée en deux pièces, elle se sépare au toucher d'un agrafe à ressort, et le remplacement du tampon se fait beaucoup plus facilement qu'avec les anciens modèles en broche tout d'une pièce qui utilisent certains concurrents. Les tampons du Drumatic sont enduits spécialement pour durer plus longtemps et donner une humidification maximale.

**le moteur**  
Le moteur est le cœur même de l'humidificateur. Et pour tant, Drumatic est le seul fabricant à utiliser un embrayage dans chacun de ses moteurs pour prévenir le grillage prématuré si jamais le tambour vient à être coincé par accident. Et de plus, il est muni d'un engrenage renforcé et dure ainsi plus longtemps que la plupart des autres.

la surface de l'eau et la soupape est toujours étanche.

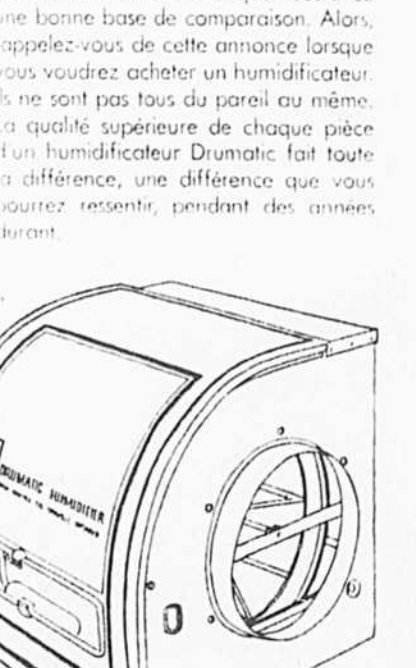
**le souci du détail**  
Lorsque vous achetez un humidificateur central Drumatic, vous obtenez tout ce dont vous avez besoin pour l'installation: humidistat universel, collet et conduit de dérivation, transformateur, fils codifiés en couleur, tube à eau avec tous les raccords, crampons pour retenir les fils en place, vis à tête, et même les gabarits adhésifs. Dans le cas de certains modèles concurrents, vous devez acheter séparément un conduit de dérivation, un tube à eau, des fils, et des crampons, en plus de l'humidificateur lui-même. Les instructions détaillées qui accompagnent chaque humidificateur Drumatic montrent comment faire l'installation vous-même en utilisant seulement des ciseaux à tête, une perceuse à vis, un tournevis, une petite clef réglable et un marteau. Il est toujours plus facile de faire un bon choix lorsque vous avez une bonne base de comparaison. Alors, rappelez-vous de cette annonce lorsque vous voudrez acheter un humidificateur. Ils ne sont pas tous du pareil au même. La qualité supérieure de chaque pièce d'un humidificateur Drumatic fait toute la différence, une différence que vous pourrez ressentir, pendant des années durant.

**le boîtier**  
Certains concurrents offrent un boîtier en plastique (qui paraît bien mais peut fondre à la chaleur) ou en métal peint (vulnérable à la rouille). Par contre, Drumatic utilise un boîtier qui paraît bien non seulement au moment de l'achat, mais pendant les années à venir. L'acier inoxydable ne rouille pas. Le boîtier s'ouvre très grand pour donner accès à toutes les pièces de l'humidificateur. Les instructions d'entretien sont imprimées à l'intérieur du couvercle et vous ne risquez pas de les perdre, et tous les rebords extérieurs ont été arrondis et lissés pour éliminer les risques de blessures.

**le tambour**  
Le tambour Drumatic est fabriqué en Nylon durable, une matière spécialement formulée

**le réservoir**  
Le réservoir Drumatic est fabriqué en polyester rigide renforcé de fibre de verre. Il résiste à la chaleur, à la corrosion et au gauchissement.

**le flotteur et la soupape**  
Le flotteur Drumatic est fabriqué en polyuréthane ultra-dur et l'assemblage de la soupape est en nylon. Vu qu'ils ne sont pas en métal, ils ne peuvent pas se corroder. Le flotteur reste toujours à



Installez un **HUMIDIFICATEUR DRUMATIC®**  
Toute votre maisonnée en ressentira la différence.

**WAIT-SKUTTLE COMPANY** 430 Wycroft Road, Oakville, Ontario 590 Hodge St. Montreal, Quebec

**JAPAN ELECTRONIC CENTRE**

**SONY. Les belles sonorités**



**CHAÎNE STÉRÉO HP-161**

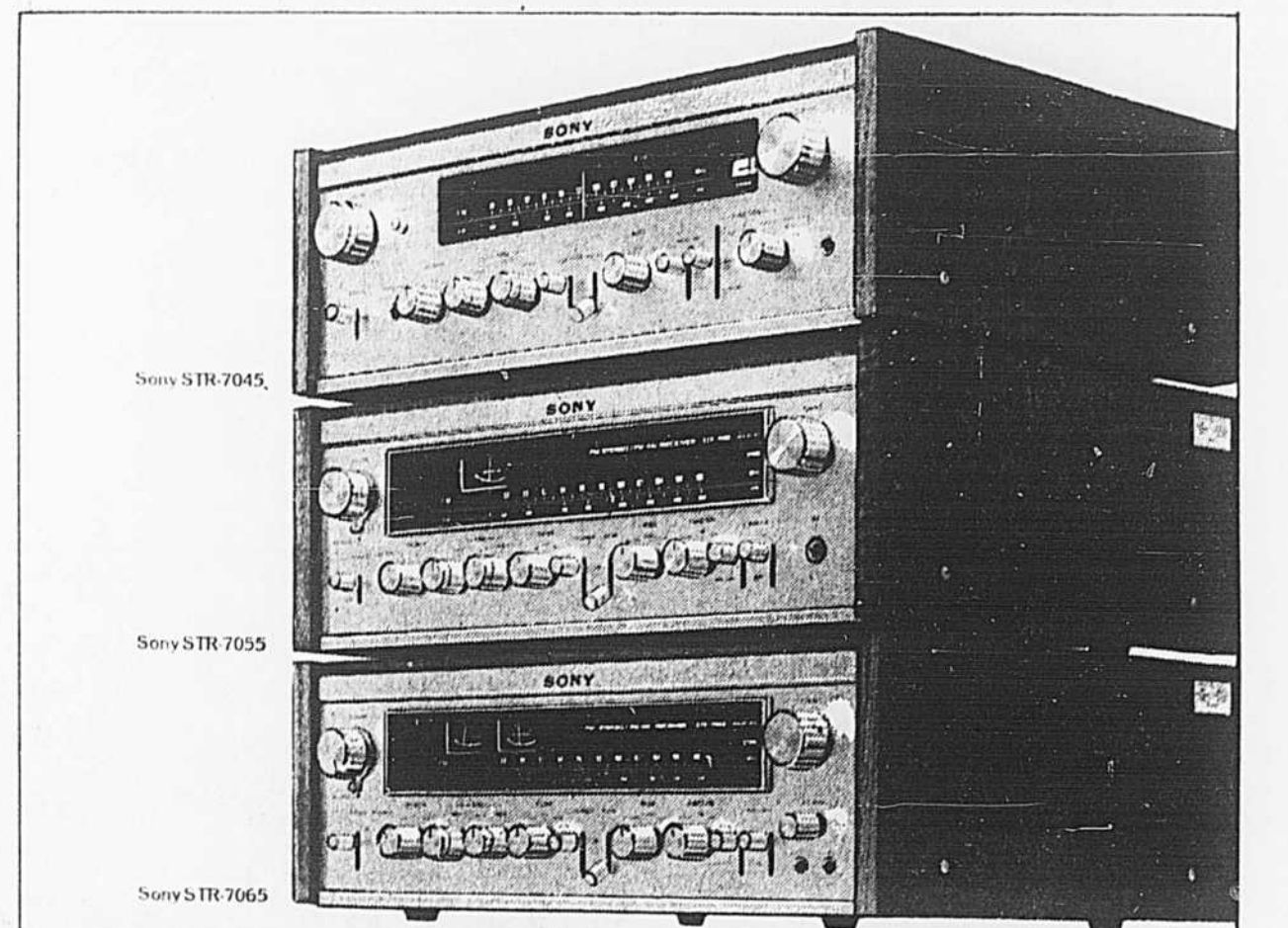
Sonorités pleines en réception AM, FM et FM stéréo • Tourne-disques 3 vitesses plein format, d'opération manuelle ou automatique • Deux enceintes à deux voies • Belle ébénisterie veinée bois.

**PRIX DE SOLDE \$269.95**

**JAPAN CAMERA CENTRE**

7793 Les Galeries D'Anjou Ville D'Anjou, Montréal 354 0300 7769 Les Galeries D'Anjou Ville D'Anjou, Montréal 353 6800 Le Carrefour Shopping Centre Laval 688 8530

FACILITES DE CREDIT



Sony STR-7045  
Sony STR-7055  
Sony STR-7065

Récepteurs stéréo de précision signés

# Sony

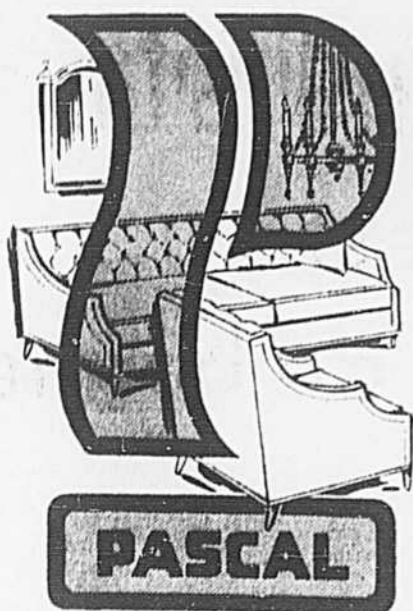
Dans la gamme des récepteurs STR 7000, ce récepteur AM/FM/FM/ stéréo signé Sony vous offre un son magnifique et le choix de trois puissances différentes dans les modèles STR-7045, STR-7055 et STR-7065 — illustrés de haut en bas — qui ont été spécialement conçus pour ceux qui désirent obtenir beaucoup de puissance et de grands résultats. Une puissance minimale continue de sortie de 30 watts, 35 watts et 65 watts par canal à 8 ohms de 20 Hz à 20 kHz avec distorsion harmonique inférieure à 0,2%. Ces transistors à effets de champ (FET) et des circuits intégrés (I.C.) de la section du bloc d'accord captent les stations les plus lointaines et le couplage direct des sections de l'amplificateur Sony permet une tonalité riche dans toute la vaste gamme des fréquences. Ces récepteurs peuvent être utilisés avec une grande variété de tables tournantes et de platines comme les tourne-disques Sony PS-5520 ou les platines magnétophones à cassette Sony TC-134SD, TC-161SD ou avec les magnétophones à ruban TC-755, TC-377. Un système de haut-parleurs comme le SS-7010 ou le SS-7220 sera le complément parfait qui vous apportera... le merveilleux son... Sony. Voir, c'est croire, mais écoutez les éléments stéréo Hi-Fi Sony... c'est être sûr d'obtenir le meilleur choix. Allez donc chez un dépositaire Sony. Demandez à un dépositaire SONY tous les détails sur les accessoires et les magnétophones professionnels Sony.

**SONY**  
Eléments Hi-Fi

GENERAL DISTRIBUTORS LIMITED Montréal • Ottawa • Toronto • Winnipeg • Calgary • Edmonton • Vancouver

<b>S. ALBERT ET CO. LTEE</b> 5367, boul. St-Laurent 273-6361	<b>QUINCAILLERIE DURAND</b> 804, St-Jacques, MtL 1883, boul. Labelle, Laval	<b>GAZ METROPOLITAIN INC.</b> 527-8455
<b>ENTREPRISE JACQUES CARTIER INC.</b> 13,905 boul. Gouin Pierrefonds 626-5575	<b>LOYOLA SCHMIDT LTEE</b> 243, boul. Harwood Dorion 455-5641	<b>NORCO</b> 230, Normand, Ville St-Pierre, 489-8471
<b>PASCAL</b> Dans la plupart de nos magasins WAIT-SKUTTLE	<b>LES PETROLES HYGRADE INC.</b> 230, Normand Ville St-Pierre 489-7267	<b>DENIS RACICOT</b> 31, Pierre Boucher, Boucherville, 655-1340
<b>ROCHELEAU ET FRÈRES</b> 11951, Victoria, Pointe-aux-Trembles 645-4525	<b>Simpsons</b> Centre-ville Fairview-Pointe-Clair Galeries d'Anjou	<b>VIATEUR GENDRON ET FILS LTEE</b> 725A, Labelle, St-Jérôme, 1-436-4444

# Unités de décoration murale à prix d'aubaine



## Bibliothèques de style traditionnel par Craftline

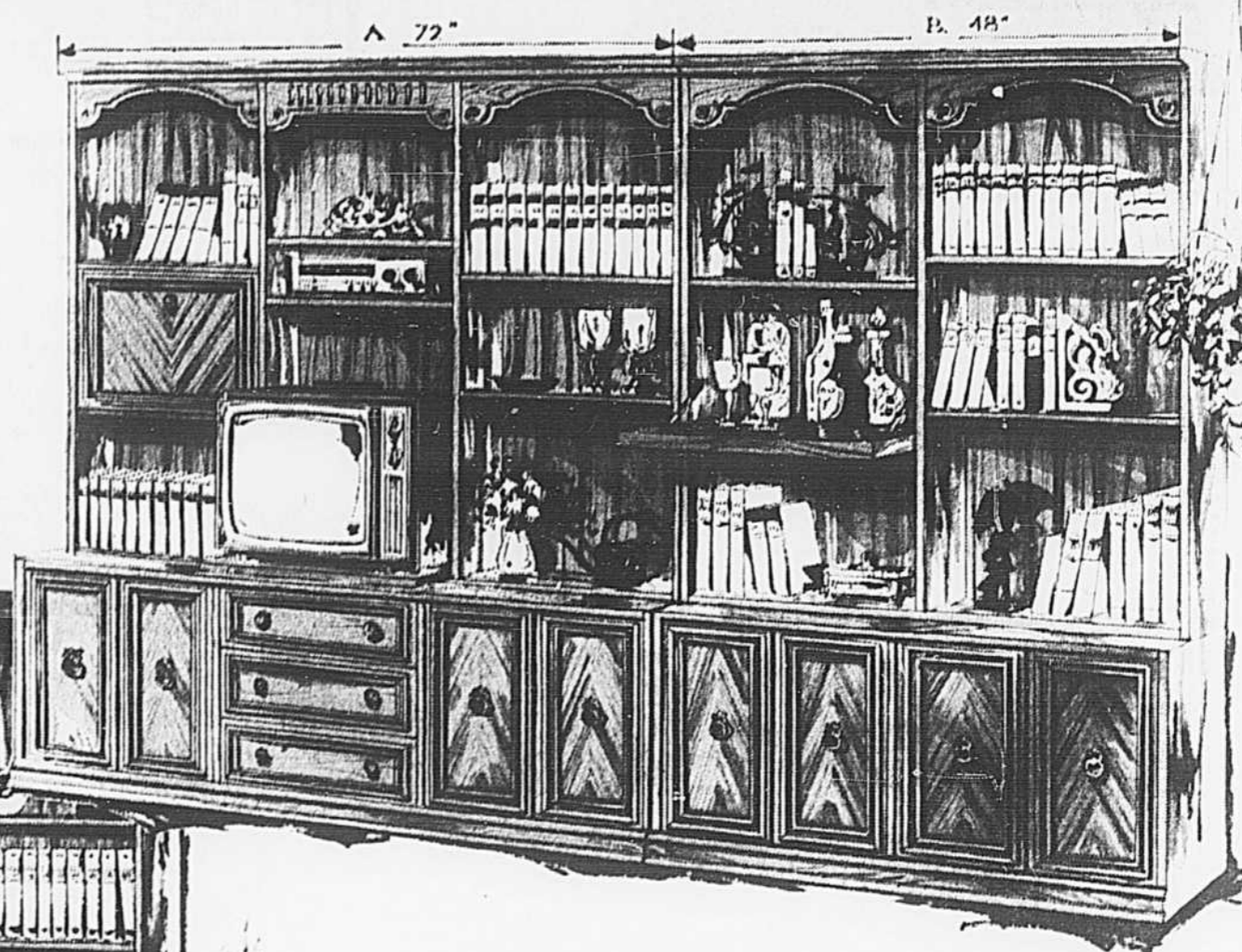
De ligne classique cet ensemble vous permettra une alliance subtile avec n'importe quel style. Éléments harmonieux patinés d'un riche ton de brun, ou vous trouverez l'espace d'un bar, l'emplacement pour y introduire votre télévision et un autre pour votre radio, des étagères pour présenter vos livres et objets précieux.

A.  
72" largeur x  
76" hauteur

549<sup>95</sup>

B.  
48" largeur x  
76" hauteur

389<sup>95</sup>



## Ensemble décoratif en chêne

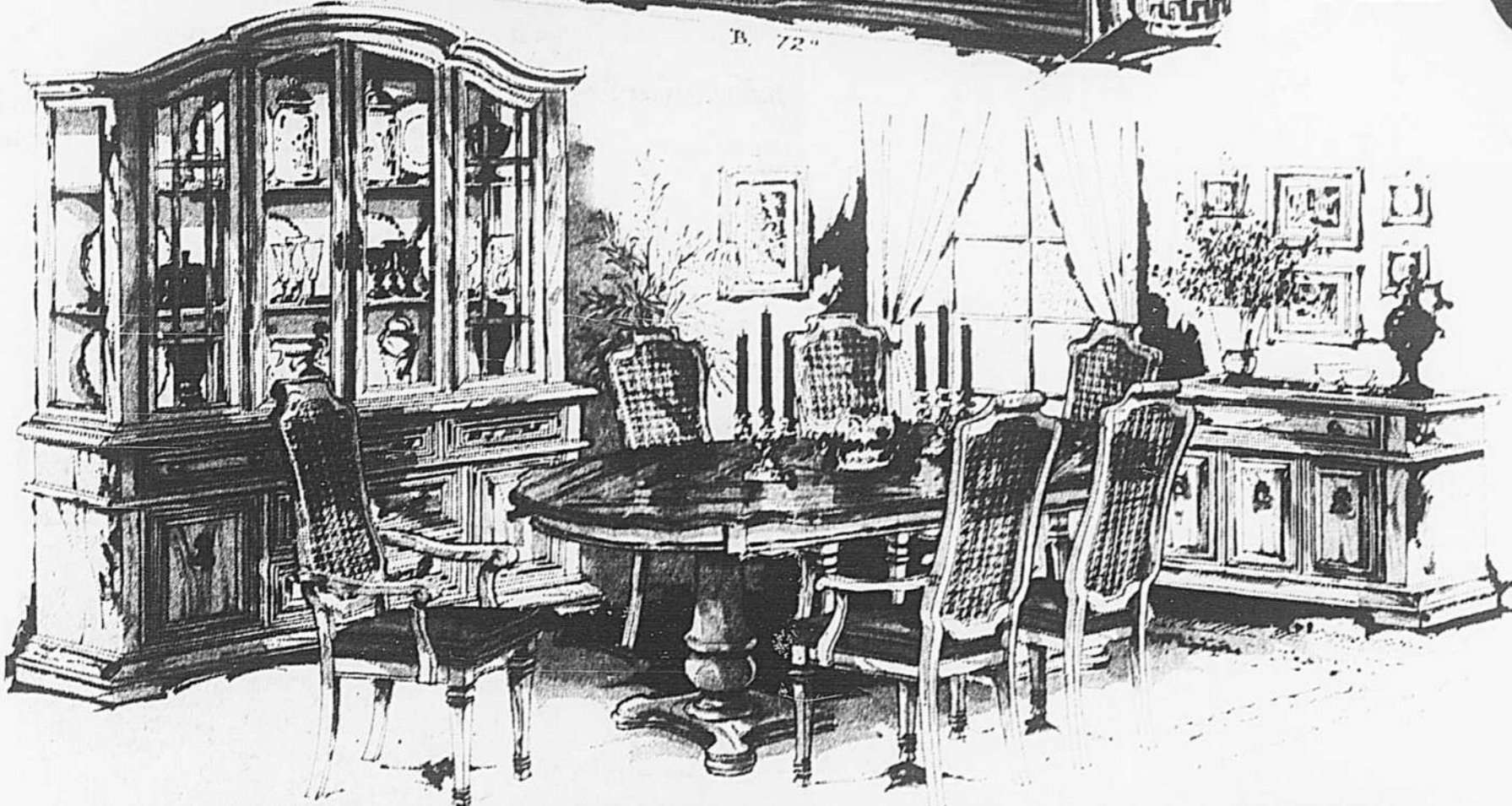
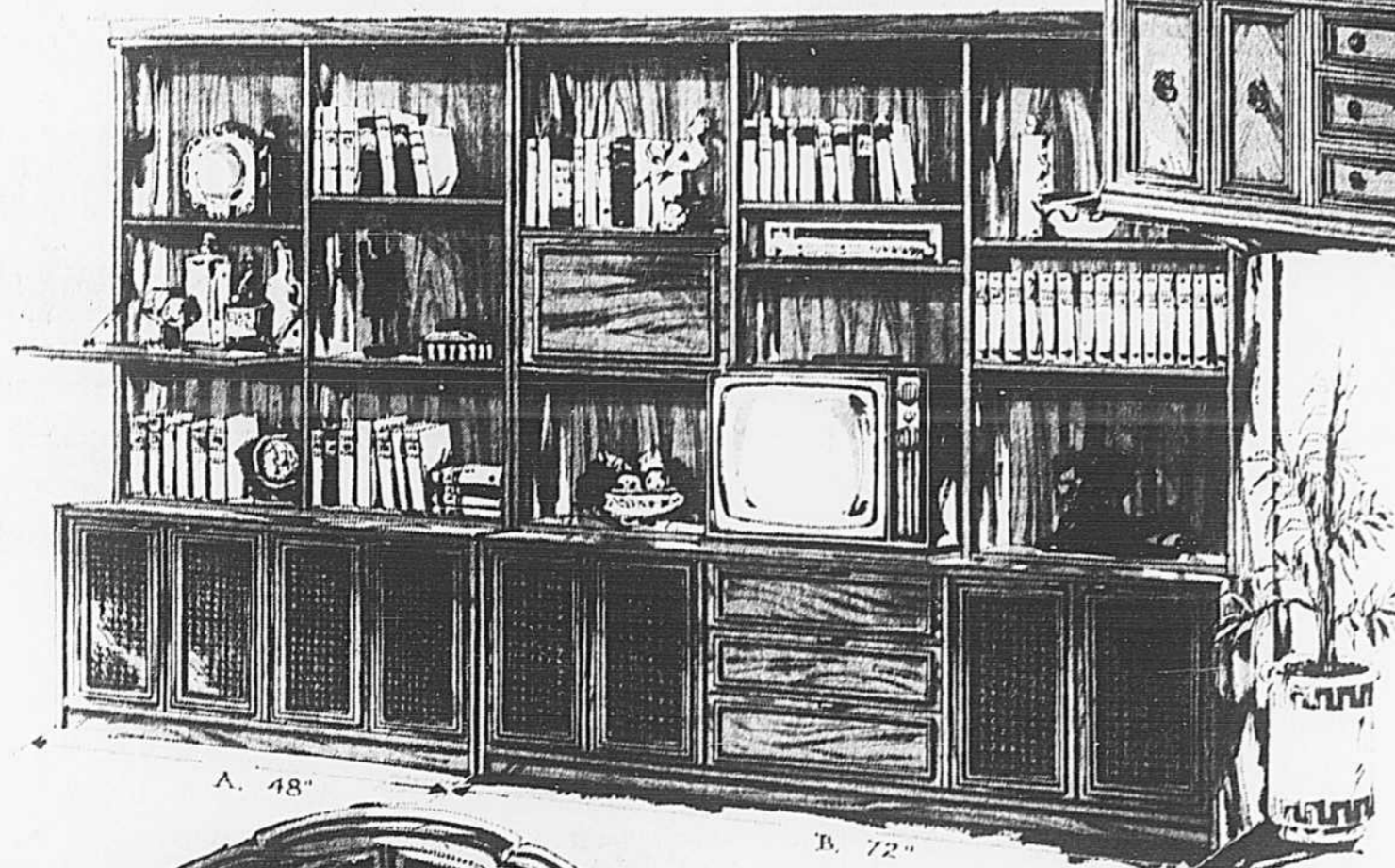
Bibliothèque traditionnelle véritable raffinement "sur mesure" que vous pourrez grouper pour effectuer un achat sensationnel. Ces unités prédestinées à une fin décorative et pratique vous serviront de bibliothèques ou à dissimuler une discothèque, et autres... Exécutée en bois robuste plaqué chêne, elle figure dans les sélections de qualité Pascal.

A.  
48" largeur x  
76" hauteur

369<sup>95</sup>

B.  
72" largeur x  
76" hauteur

529<sup>95</sup>



## Salle à manger belle, élégante, raffinée par Stanley

Ensemble de 9 pièces d'une création hors ligne, aux détails perfectionnés, fera vivre harmonieusement votre intérieur. Si vous aimez le choix, la qualité, vous opterez pour cette magnifique salle à manger. Modèle aux lignes simples, aux proportions étudiées et relief agréable est fait pour plaire et durer. Buffet de 69" de large x 19" de profond x 31" de haut. Vaisselier avec éclairage intérieur 67" de large x 16" de profond x 54" de haut.

### ENSEMBLE DE 9 PIÈCES

- VAISSELIER
- BUFFET
- 4 CHAISES
- 2 FAUTEUILS
- TABLE

1995<sup>95</sup>

DESSERTS 399.95

## Ensembles dinettes (fabriqués au Québec par Bassett)

Composé d'une table carrée au dessus de verre avec platement en chrome, les sièges extrêmement confortables complètent cet ensemble de style d'avant-garde, très pratique, à la mesure de votre budget.

199<sup>95</sup>

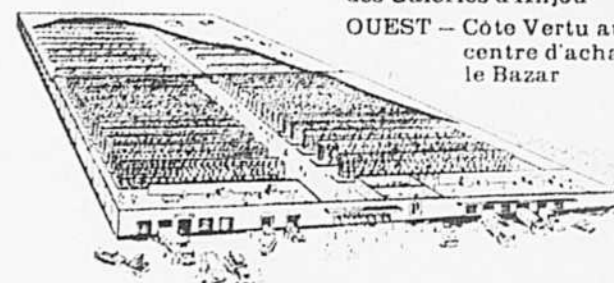
Dinette de style moderne avec table et chaises d'acier poli brillant. Entièrement soudée, dessus en verre fumé et bord taillé en forme de facettes. Table et 4 chaises

399<sup>95</sup>

PRIX SPÉCIAL

2 immenses entrepôt-salles d'expositions

EST - Jean-Talon pres des Galeries d'Anjou  
OUEST - Côte Vertu au centre d'achats Le Bazar



Termes pratiques pour s'adapter à votre budget

- Master Charge
- Quick Charge
- Pascal Quick charge ou termes prolongés

### La méthode d'achat Pascal entrepôt-salle d'exposition

Ces bas prix s'appliquent à l'achat que vous emportez. Nous mettrons la marchandise dans votre voiture dans l'emballage original ou nous vous la livrerons économiquement et rapidement.

**ENTREPÔTS - SALLE DE MONTRE PASCAL MEUBLES**

3600 Côte Vertu, St. Laurent — Centre d'achats Le Bazar

• 6800 E. Jean Talon à l'ouest des Galeries d'Anjou

**Jolibourg**  
pour les gens qui  
aiment la campagne,  
mais qui ne veulent  
pas vraiment quitter  
la ville.



telephone 689-5211

# Université de Montréal: 8,000 étudiants des Sciences sociales débrayent

par Mariane FAVREAU

Le débrayage de 8,000 étudiants du pavillon des Sciences

sociales de l'Université de Montréal se poursuivra aujourd'hui et demain. Des assemblées générales de dé-

partement se tiendront, notamment, pour l'élection de représentants à un comité permanent de coordination.

Hier, les cours ont été paralysés à ce pavillon par une première journée de débrayage des étudiants qui ap-

puyaient ainsi les revendications de leurs confrères de sociologie. On sait que ces derniers occupent depuis huit semaines leur département pour la reconnaissance d'un projet pédagogique qui modifie leurs cours traditionnels.

Les étudiants du pavillon de la rue Jean-Baptiste, de même que leurs professeurs et les autres employés, ont en majorité refusé de franchir les lignes de piquetage établies à l'intérieur de l'immeuble et bloquant l'accès aux étages supérieurs.

Outre la sociologie, les autres départements touchés par le débrayage sont anthropologie, sciences politiques, service social, histoire, géographie, criminologie, de même que certains cours de droit, de psychologie, etc.

Au cours de la journée, les étudiants se sont réunis en ateliers inter-départementaux. En fin de journée, une assemblée plénière a voté le débrayage d'aujourd'hui et de demain. Il semble régner

un sentiment d'unité autour de problèmes communs.

Certains départements sont, en effet, assez proches de la démarche entreprise par celui de sociologie et qui constitue essentiellement le pouvoir centralisateur de l'université et le rapport actuel entre l'enseignant et l'élève.

Quant aux étudiants de sociologie, ils ont rencontré hier soir leur doyen pour discuter des points encore en litige de leur projet de réaménagement pédagogique. Soit l'allocation de certaines ressources financières au projet-pilote et l'application de ce projet aux trois années du baccalauréat.

La rencontre a été qualifiée d'assez décevante par les porte-parole étudiants qui parlent même d'impasse. La réponse finale du doyen reste la même qu'au début de la semaine: pas de ressources supplémentaires et exclusion des élèves de première année du projet de formation par thème.

## LE TRAVAILLEUR AVANT TOUT



La différence fondamentale entre la FTQ et la CSN est bien simple.

La FTQ recherche avant tout l'expansion et la maximisation des salaires sans se soucier des pertes et de la sécurité des travailleurs individuellement. Le manque de services et d'information aux travailleurs le démontre bien. À la CSN, on se préoccupe davantage des libertés syndicales, de l'ancienneté et de la sécurité d'emploi. Ce sont les membres qui dirigent et les avantages négociés profitent à tous les travailleurs.



# ON EST FIABLES

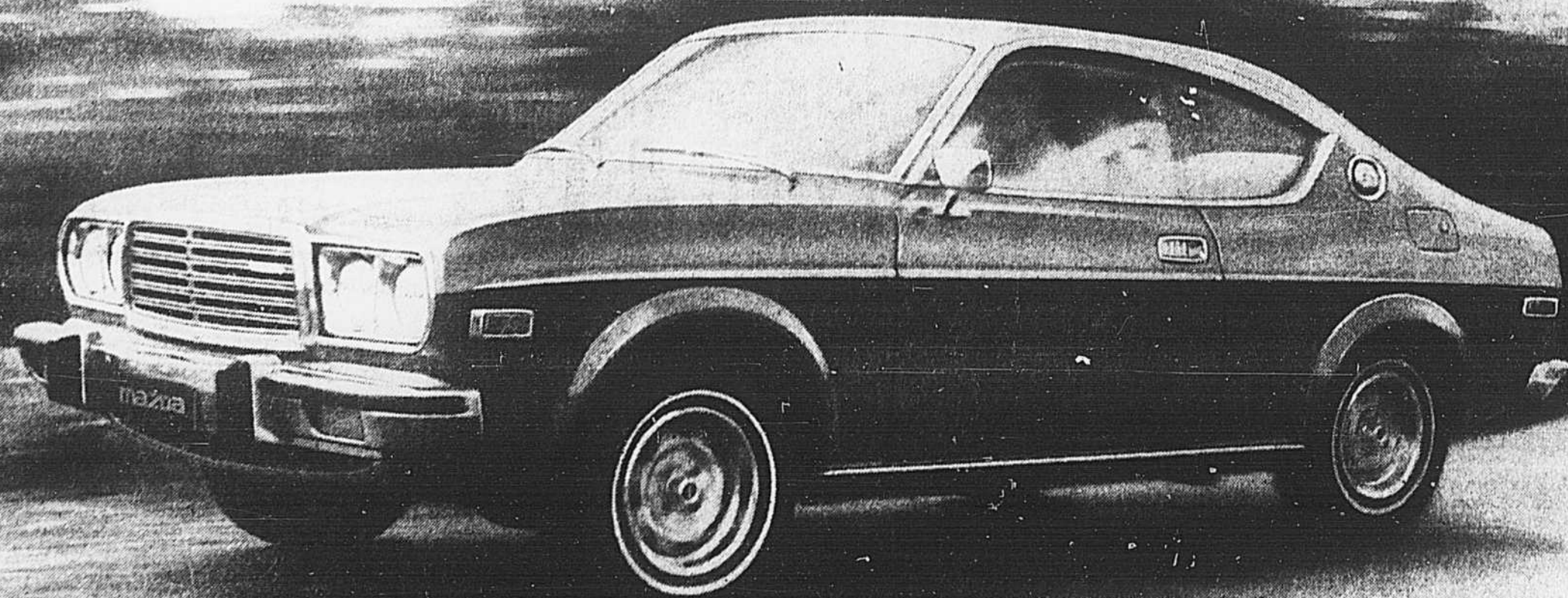
### GUIRETTE TISSUS FINIS VINYLE

VINYLES CLAIRS ET DE COULEUR  
IMITATION DE BOIS AUTO ADHÉSIFS  
"CUIR VERNI" MYLARS METALLIQUES  
COUVRE MURS DE VINYLE

- Tissus pour tableau de douche de 72" de largeur
- Polyéthylène: La 40, poids de laine
- Coussin mousse: taille à la forme et aux dimensions voulues

Plastic Coated Textiles Ltd.  
205 EST. AV. MONT ROYAL

# Domptez-La



**32 milles au gallon sur la grand-route** **21 milles au gallon en ville**

Le millage mentionné est celui qu'on a obtenu lors des tests effectués par la EPA avec la RX-4 coupé à moteur rotatif, munie d'une transmission manuelle à 4 rapports et d'un moteur standard. Ces résultats de millage ne sont pas définitifs. Le millage réel que vous obtiendrez dépendra en fait de la nature de vos déplacements, de votre façon de conduire, de l'état de votre voiture ainsi que des options dont celle-ci est munie.

La nouvelle Mazda RX-4 à moteur rotatif:

Une puissance électrisante: Une accélération qui vous épatera.

Un confort intégral: Des pneus de type radial, ceinturés d'acier. Des sièges de vinyle ou de velours pelucheux—en équipement standard.

Une protection sans égal: Une garantie de 3 ans ou 50,000 milles sur le moteur\*. Une plus grande économie d'essence.

Rassemblez la famille et venez l'essayer. Vous verrez ce qu'elle a dans le ventre.

## La MAZDA RX4 à moteur rotatif.

\*Mazda garantit le bloc de base et les pièces internes de son moteur rotatif contre toute défectuosité, compte tenu d'un usage normal et d'un entretien conforme aux recommandations, pendant trois ans ou 50,000 milles, selon la première éventualité. Mazda garantit les autres parties de la voiture pendant un an ou 12,000 milles, selon la première éventualité. Toutes les conditions de cette garantie sont décrites dans le livret de garantie Mazda et vous seront expliquées par tout concessionnaire autorisé Mazda au Canada.

- La Salle Mazda Ltd.**  
1820, avenue Dollard, La Salle, 363-7640
- Blondin Automobiles Ltée**  
3722 est. boul. Gouin, Montréal, 324-9100
- JAC Auto Eng.**  
14200 ouest, boul. Gouin, Pierrefonds, 626-7171
- Saint Constant Auto Ltée**  
48 St. Pierre, St. Constant, 632-0700

- Delisle Auto (1970) Ltée**  
2815 rue Sherbrooke est Montréal, 523-1122
- Fabreville Auto Inc.**  
4010, boul. Dagenais, Fabreville, 622-3434
- Louis Léonard Auto Inc.**  
2100, boul. des Laurentides, Chomedey, Laval, 382-3470
- Lacroix Automobile Ltée**  
990 Route 11, Val-David, 322-3937

- Mont-Tremblant Auto Eng.**  
rue Principale, Mont-Tremblant, 425-3434
- Garage Blanchette Inc.**  
900 ouest, rue St-Laurent, Longueuil, 677-6347
- Armand Quérin Auto Ltée**  
4219, boul. Levesque, Chomedey, 688-4787
- Rotary Auto Sales (Quebec) Ltd.**  
7144 Côte-des-Neiges, Montréal, 341-4230

# Radio Shack VENTE STEREO D'OCTOBRE

**Récepteur STA-76**

- Récepteur AM/FM à 12 watts RMS par canal
- Bouton "Loudness", contrôleur de ruban, mono et atténuation
- Jack de casque d'écoute
- Boîtier veiné noyer de \$29.95

Rég. 299<sup>95</sup> Epargnez 100.00  
**VENTE 199<sup>95</sup>** 31-2054

**Système STA-76**

Comprend: • Récepteur STA-76  
 • 2 haut-parleurs Optimus-1B  
 • Changeur LAB-34  
 • Couvercle teinté

Prix rég. au complet 639<sup>75</sup>

**VENTE 490<sup>00</sup>** EPARGNEZ 149.75

**Récepteur STA-47**

- Récepteur AM/FM à 12 watts RMS par canal
- Boutons "Loudness", contrôleur de ruban
- Boîtier placage noyer de \$24.95

Rég. 259<sup>95</sup> Epargnez 80.00  
**VENTE 179<sup>95</sup>** 31-2057

**Système STA-47**

Comprend: • Récepteur STA-47  
 • 2 haut-parleurs MC-1000  
 • Changeur LAB-12C  
 • Couvercle teinté

Prix rég. au complet 487<sup>85</sup>

**VENTE 380<sup>00</sup>** EPARGNEZ 107.85

**Récepteur QTA-720**

- Récepteur AM/FM à 5 watts RMS par canal
- Stereomax pour le transformer en récepteur stéréo avec 2 fois la puissance par canal
- Curseurs de volume "Glide-Path"
- Jacks de casque stéréo/4 canaux

Epargnez 110.00 Rég. 299<sup>95</sup>

**VENTE 189<sup>95</sup>** 31-4011

**Système QTA-720**

Comprend: • Récepteur QTA-720  
 • 2 haut-parleurs MC-1000  
 • Changeur LAB-12C  
 • Couvercle teinté

AJOUTEZ 2 HAUT-PARLEURS POUR 4 CANAUX

Prix rég. au complet 527<sup>85</sup>

**VENTE 399<sup>00</sup>** EPARGNEZ 128.85

**Système stéréo QTA-720**

Comprend: • Récepteur QTA-720  
 • 4 haut-parleurs MC-1000  
 • Changeur LAB-12C  
 • Couvercle teinté

Prix rég. au complet 666<sup>85</sup>

**VENTE 499<sup>00</sup>** EPARGNEZ 167.85

**Amplificateur QA-622 Realistic**

Rég. 129<sup>95</sup>

- Joue tout genre de 4 canaux
- Entrées phono, tuner et aux.
- Curseurs de volume "Glide-Path"

**VENTE 89<sup>95</sup>** 31-4017

MEUBLE SEUL

**Support mobile de chaîne**

42-3007

- Fini vinyle veiné noyer et ébène
- Divise-disques amovible
- Hors-tout: 25-7/8 x 36 x 15"
- Avec outils d'assemblage

**49<sup>95</sup>**

MEUBLE SEUL

**"Mini" meuble de chaîne**

42-8020

- Vinyle veiné noyer résistant aux marques et éraflures
- Tablette à phono genre tiroir
- Assemblage facile
- Hors-tout: 27 x 48 x 15 1/2"

**49<sup>95</sup>**

PRIX EN VIGUEUR A TOUS LES MAGASINS ET DETAILLANTS

**Radio Shack**

EN VENTE DANS TOUS NOS MAGASINS DE LA  
**RÉGION DE MONTRÉAL**  
 AUSSI À  
**VALLEYFIELD — ST-HYACINTHE**  
**ST-JEAN et GRANBY**

**Doux, doux, doux, le velours éponge façon Paris Star... une merveille de confort**

Lorsqu'on trouve des tenues qui allient confort et belle allure, on en profite. Quoi de plus confortable que le velours éponge de nylon et coton lavable en machine? Et, quand Paris Star lui apporte sa petite note de chic, on ne résiste pas. Deux teintes faciles à harmoniser: noir, vert. Venez vite choisir l'ensemble que vous aimerez longtemps, longtemps... Chez Eaton Centre-ville (troisième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Egalement à ou par Sherbrooke Carrefour de l'Estrie, Ottawa Bayshore et notre nouveau magasin de Ste-Foy, Place Ste-Foy, (246). Achats en personne seulement. Utilisez la carte-comptable Eaton. A droite: **chasuble** toute simple à encolure en pointe, petits ailerons et ceinture à nouer. Tailles 8 à 16. **40.00** Pour l'accompagner une jolie **blouse** de jersey polyester à col montant avec cravate, pois en noir ou vert sur fond os. Tailles 8 à 18. **22.00** Au centre: splendide **ensemble** 2 pièces, la veste à manches longues de style enveloppant est froncée sur empiècement et la jupe longue sur bande de taille a une fente de 10" derrière. Tailles 8 à 18. **70.00** A gauche: charmant **ensemble** deux-pièces, corsage à manches-ailerons, glissière sur patte devant et ceinture à nouer; jupe de ligne A sur bande de taille. Tailles: 8 à 18. **65.00**

# EATON

Le mardi, mercredi de 9 h 30 à 18 h. Jeudi, vendredi de 9 h 30 à 21 h.

Samedi de 9 h à 17 h. Le standard ouvre à 8 h 30. 842-9211.

# Festival du son et de l'image



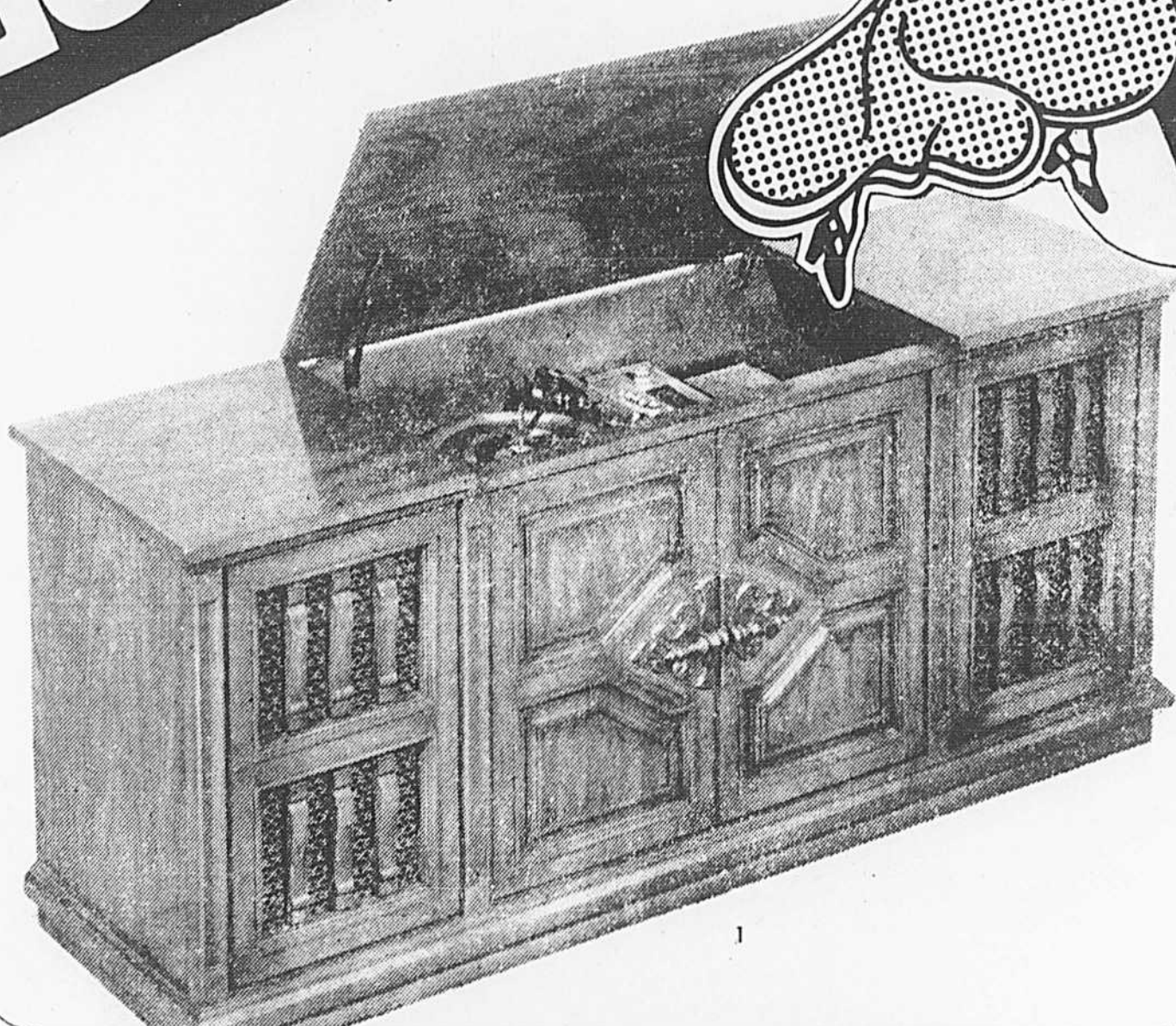
**Electrohome**  
la promesse  
d'une  
performance  
technologique

Jusqu'au samedi 1er novembre, c'est le Festival du son et de l'image chez Eaton.

Nous vous y présentons toute une série d'appareils de divertissement qui sont tous de marques connues, et qui, tous, peuvent agrémenter efficacement vos heures de loisirs.

De plus, un représentant de la compagnie **Electrohome** sera sur les lieux au Centre-ville seulement. Il sera en mesure de répondre à vos questions sur les appareils Electrohome.

Hâtez-vous de venir au Festival du son et de l'image à tous les magasins Eaton. Vous y trouverez de quoi meubler vos loisirs.

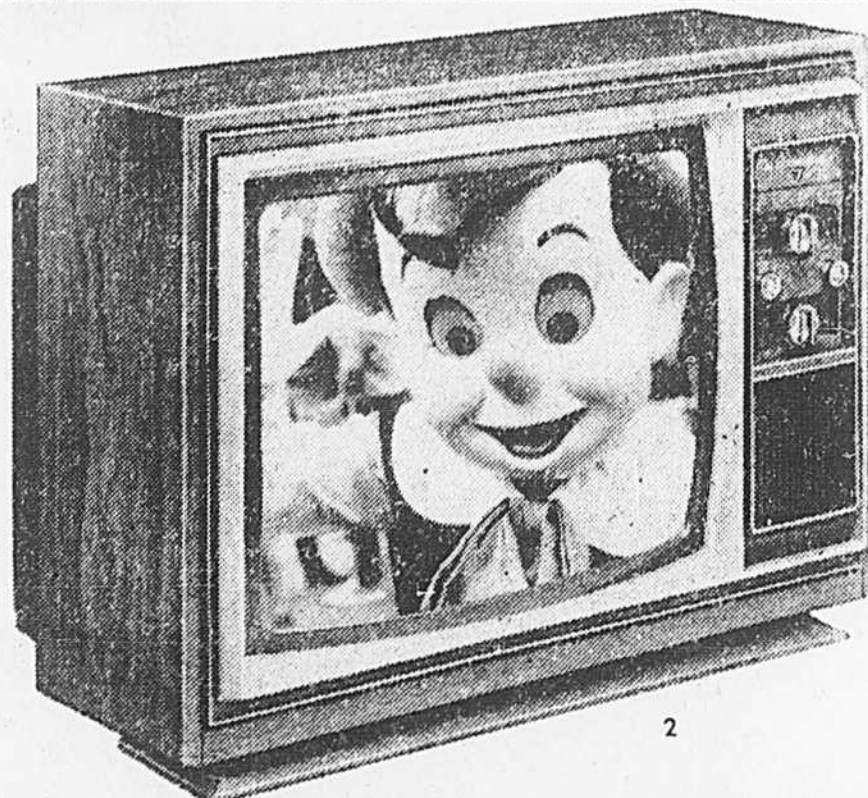


**Stéréo meuble à magnétophone 8-pistes incorpore**

**699<sup>95</sup>**

Meuble «Delecratt» qui donnera un air de luxe à votre salon. Il contient un récepteur stéréo, un magnétophone 8-pistes incorporé, une platine BSR avec aiguille diamant et 3 haut-parleurs: un ovale de 9" pour les basses, et 2 de 3" pour les aigues. Le meuble est de style méditerranéen fini pacanier, et monte sur roulettes dissimulées. Environ 64" L x 27" H x 18" P. Modèle «Lisbon» no H27-434.

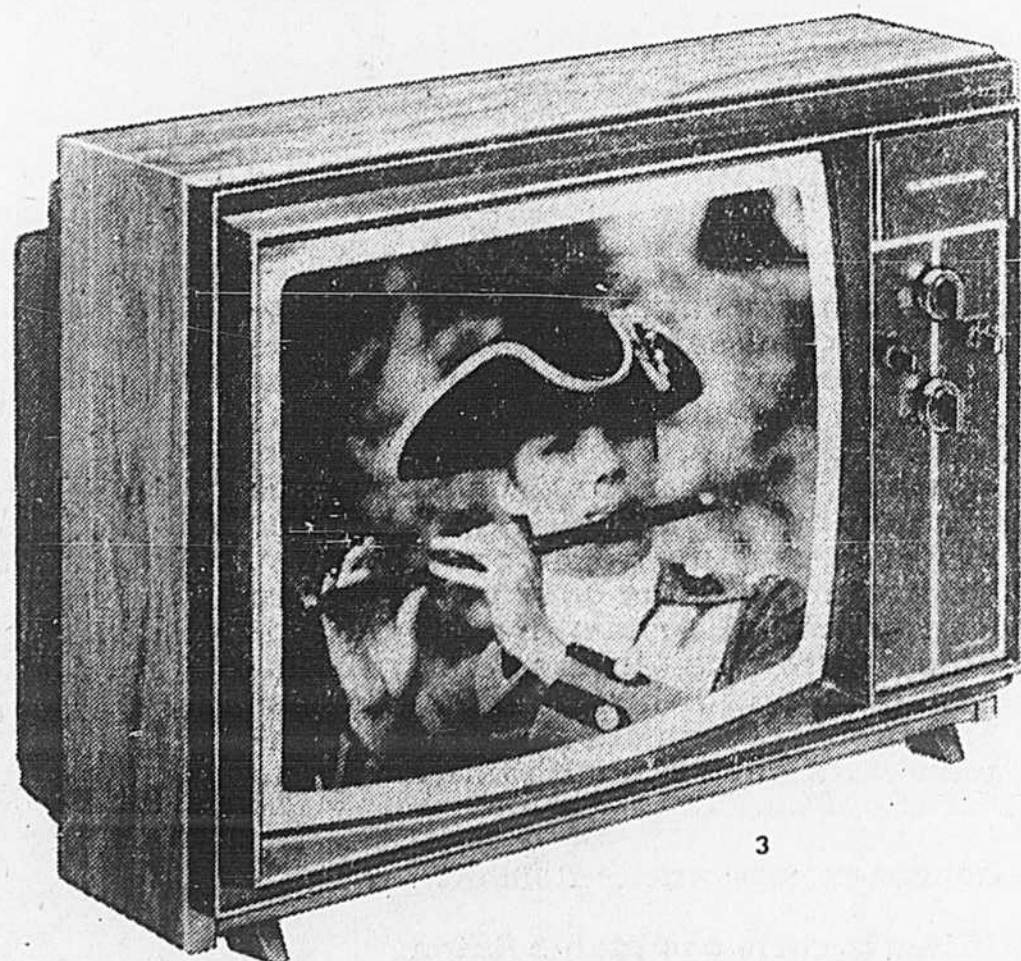
Eaton Centre-ville (cinquième étage) et à ou par tous les magasins Eaton, y compris Ste-Foy, Sherbrooke et Ottawa (200).



**Télécouleur «Kenton» portatif de 20"**

**749<sup>95</sup>**

- Tube cathodique à fond matrice noir et puissance de 31,000 volts dans le châssis tout transistorisé donnant une image remarquablement brillante et réaliste.
- Éléments du châssis modulaires, éliminant ainsi les coûteuses réparations en atelier.
- Réglage automatique de la couleur, teinte et syntonisation.
- Commande de luminosité permettant de la régler selon l'intensité d'éclairage dans la pièce.
- Régulateur de puissance qui maintient l'image stable en dépit des fluctuations de courant.
- Commande de réglage des détails de l'image et commutateur de réduction d'énergie.
- Prise d'écouteur et prise blindée pour câble.
- Modèle C30-403 d'environ 24" L x 18" P x 17" H (460).



**Télécouleur «Dunbar» portatif de 20"**

**599<sup>95</sup>**

- Châssis entièrement transistorisé et tube à rayons cathodiques de type «Precision-In-Line» donnant une image plus réaliste.
- Éléments du châssis modulaires pour éliminer les coûteuses réparations en atelier.
- Réglage automatique de la teinte, de la couleur et de la syntonisation.
- Muni aussi d'une prise blindée pour câble, d'un indicateur lumineux de canaux UHF VHF.
- Cabinet contemporain en vinyle façon noyer assorti à presque tout décor.
- Modèle C20-428 d'environ 25" L x 18" H x 17" P (460).

Eaton Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Également à ou par Ste-Foy, Place Ste-Foy, Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie et Ottawa, Bayshore (460)

Utilisez votre carte-comptable Eaton

Magasins ou catalogue  
842-9211

**MONTREAL**  
377, rue Ste-Catherine ouest.

**POINTE-CLAIRE**  
Centre commercial  
Fairview

**ANJOU**  
Les Galeries  
d'Anjou

**MAIL CAVENDISH**  
Boul. Cavendish  
quartier Côte St-Luc.

**CARREFOUR LAVAL**  
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

**MAGASIN-ENTREPOT**  
4505 Hickmore

**LANGELIER**  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Langelier

**LASALLE**  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Pont-Mercier

**HEURES D'OUVERTURE EATON**  
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00  
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00  
Samedi de 9h00 à 17h00

**LA CARTE-COMPTABLE EATON**  
Une façon moderne de magasiner.  
Le standard téléphonique  
ouvre à 8h30. 842-9211

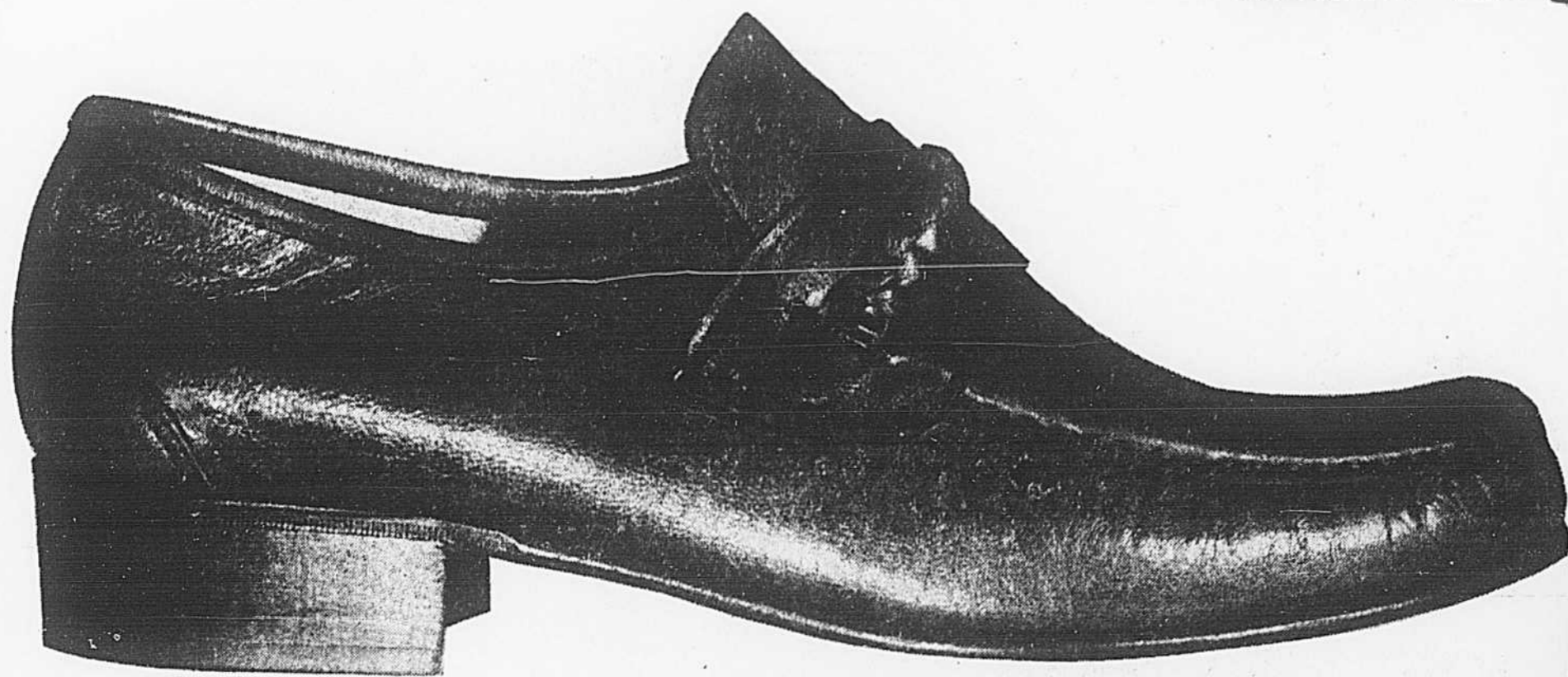
**EATON**

EATON

# Souliers italiens à prix spécial

Prix Eaton

# 29.<sup>99</sup>



Voici l'occasion que vous attendiez pour vous procurer, à prix bien chaussant, de superbes souliers italiens en beau cuir de veau; semelle de cuir, fabrication de façon mocassin. Ils vous sont offerts en trois styles: 1. Oxford à trois oeillets de laçage, en brun ou noir. 2. Soulier à enfiler avec courroie tressée, en havane ou noir. 3. Soulier à enfiler avec courroie et garniture au côté, en brun ou noir. Marchez en direction d'Eaton pour profiter de ce bas prix dès aujourd'hui. Achats en personne seulement. Eaton centre-ville (deuxième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Également à ou par Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie; Ottawa, Bayshore et au nouveau magasin Eaton de Ste-Foy, Place Ste-Foy. (237).

Achats en personne seulement

Utilisez la carte-comptable Eaton

**MONTREAL**  
677, rue Ste-Catherine ouest.

**POINTE-CLAIRE**  
Centre commercial  
Fairview

**ANJOU**  
Les Galeries  
d'Anjou

**MAIL CAVENDISH**  
Boul. Cavendish,  
quartier Côte St-Luc.

**CARREFOUR LAVAL**  
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

**MAGASIN-ENTREPÔT**  
4505 Hickmore

**LANGELIER**  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Langelier

**LASALLE**  
(Centre d'aubaines)  
Centre commercial  
Pont-Mercier

**HEURES D'OUVERTURE EATON**  
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00  
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00  
Samedi de 9h00 à 17h00

**LA CARTE-COMPTABLE EATON:**  
Une façon moderne de magasiner.  
Le standard téléphonique  
ouvre à 8h30. 842-9211